COMCEC

Standing Committee
for Economic and Commercial Cooperation
of the Organization of Islamic Cooperation (COMCEC)

COMCEC

RAPPORT D'AVANCEMENT ANNUEL 2018

Bureau de Coordination du COMCEC
Octobre 2018

Standing Committee
for Economic and Commercial Cooperation
of the Organization of Islamic Cooperation (COMCEC)

COMCEC

COMCEC

RAPPORT D'AVANCEMENT ANNUEL

2018

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Octobre 2018

Pour plus d’informations, veuillez contacter :

Bureau de Coordination du COMCEC

Adresse : Necatibey Cad. No. 108, Ankara 06100, Turquie

Tél.: 90.312.2945510

Fax : 90.312.2945577

Courrier électronique : comcec@comcec.org

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE 1

CHAPITRE I : DOMAINES DE COOPÉRATION 4

1. Commerce 4
2. Transport et Communications 12
3. Tourisme 19
4. Agriculture 27
5. Allègement de la Pauvreté 33
6. Coopération Financière 39
7. Coopération du Secteur Privé 44

CHAPITRE II : EFFORTS DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES : PUBLICATIONS COMCEC 46

CHAPITRE III : INSTRUMENT DE SOUTIEN AUX POLITIQUES POUR LA RÉALISATION DES RECOMMANDATIONS DU COMCEC : 48

CHAPITRE IV : 34ème RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC 52

CHAPITRE V : 32ème RÉUNION DU COMITÉ DE SESSION 53

CHAPITRE V : 6ème RÉUNION ANNUELLE DES POINTS FOCAUX DU COMCEC 55

CHAPITRE VI : PRÉPARATIONS POUR LA SESSION D'ÉCHANGE DE VUES 56

CHAPITRE VII : ÉVÉNEMENTS EN MARGE DE LA 34ème SESSION DU COMCEC 57

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les 57 Pays Membres de l'OCI depuis 1984. L'objectif principal du COMCEC est d'aborder les défis économiques de la Oumma Islamique, de contribuer à leurs efforts de développement et de renforcer les échanges commerciaux entre les Pays Membres. À cet égard, le COMCEC sert de un forum de dialogue politique pour la production et la diffusion des connaissances, le partage d'expériences et de meilleures pratiques, le développement d'une compréhension commune et le rapprochement des politiques entre les Pays Membres.

Afin de rendre plus utile la plate-forme du COMCEC pour répondre aux besoins croissants des États Membres de l'OCI, la 4ème Conférence Extraordinaire au Sommet Islamique tenue à la Mecque les 14 et 15 août 2012 dans le Royaume de l'Arabie Saoudite a adopté la Stratégie du COMCEC. La 13ème Session du Sommet de la Conférence Islamique, organisée par la République de Turquie les 10-15 avril 2016 à Istanbul, *«a exprimé sa profonde appréciation envers la mise en œuvre réussie du statut révisé du COMCEC et la stratégie adoptée lors du 4ème Sommet Extraordinaire. Lors de la Conférence, les États Membres ont été invités à améliorer la mise en œuvre du statut et de la stratégie révisées du COMCEC, en étroite coordination et coopération avec le Secrétariat Général et conformément à la Charte de l'OCI tout en appelant les États Membres à continuer à participer activement aux travaux du COMCEC sous l'égide de la présidence de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie»* Par ailleurs, la 45ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, tenue les 5 et 6 mai 2018 à Dhaka, République populaire du Bangladesh, «*a félicité le COMCEC pour ses efforts visant à renforcer la coopération entre les États Membres de l'OCI dans les domaines du commerce, de l'agriculture, transports et communications, tourisme, finances, allègement de la pauvreté et développement du secteur privé, à la lumière de la stratégie du COMCEC coordonnée par le Bureau de coordination du COMCEC et en collaboration avec diverses institutions de l'OCI dans le domaine économique*.»

Pour atteindre ces objectifs, le COMCEC a lancé de nombreux programmes et projets. Depuis l'opérationnalisation de la Stratégie du COMCEC, les efforts entrepris par le COMCEC ont acquis une nouvelle dynamique et une visibilité. Les Rapports d'Avancement Annuels sont soumis à la Session Ministérielle du COMCEC afin de

présenter l'avancement dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Ce rapport d'avancement offre un aperçu des principales réalisations dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, depuis la 33ème Session du COMCEC. Par conséquent, pour chaque domaine de coopération, le Rapport fournit des informations relatives aux résultats des réunions les plus récentes des Groupes de Travail pertinents du COMCEC. De plus, l'avancement et les progrès pour la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politiques du COMCEC sont inclus dans ce rapport. Par ailleurs, les activités des Institutions de l'OCI qui remplissent la mission de la Stratégie sont également soulignées.

Depuis la 33ème Session du COMCEC qui s'est tenue à İstanbul, les 20-23 novembre 2017, et depuis le 15 octobre, 2018, 10 Réunions de Groupes de Travail (GT) ont été menées avec succès. Pour ce qui est de ces réunions, 10 rapports d'étude et 4 documents de perspectives sectorielles ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC. Après chaque Réunion du GT, un document de compte rendu a été publié afin de refléter les résultats des réunions, y compris les résumés des présentations et des discussions faites au cours de la réunion. Toutes les publications concernant les réunions de groupe de travail, à savoir les études de recherche, les perspectives sectorielles et les comptes rendus des réunions sont disponibles en format de livre numérique sur le site Web du COMCEC : (http://ebook.comcec.org)

Les Groupes de Travail ont continué à mener une séance de débat politique dans leurs délibérations. Les experts des Pays Membres discutent les recommandations de politique sur le thème de la réunion dérivées des études de recherche et les réponses des Pays Membres aux questions de politiques, qui sont communiquées aux points focaux avant chaque réunion du GT. Ces recommandations de politique sont ensuite transmises à la Session Ministérielle pour examen et adoption. Par conséquent, les recommandations des 11ème et 12ème cycles de réunions des GT seront soumises à la 34ème Session du COMCEC pour examen et actions nécessaires.

À travers le Financement de Projets COMCEC, un autre instrument de la stratégie, pour la mise en œuvre des recommandations de politique générale du COMCEC, les capacités institutionnelles et humaines des Pays Membres et des institutions de l'OCI concernées sont mobilisées pour la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC. Les projets menés dans le cadre de ce mécanisme sont étroitement liés aux Recommandations Ministérielle de Politique du COMCEC. Ainsi, ce mécanisme offre un important instrument de soutien de politique pour les titulaires de projets et les bénéficiaires.

Au cours de cette quatrième année de mise en œuvre, 13 projets ont été réalisés avec succès en 2017 et plus de 29 pays ont récolté les avantages du Financement des Projets du COMCEC. De plus, au cours de cette cinquième année de mise en œuvre du Financement de Projets du COMCEC, 19 projets sont en cours d'exécution. Avec les pays partenaires, 36 pays membres profitent du Financement de Projets du COMCEC. Le Cinquième Appel de Propositions a eu lieu en septembre 2018 et la liste finale des projets admis sera annoncée à la fin de janvier 2019 sur le site web du COMCEC.

Par ailleurs, la 6ème Réunion Annuelle des Points Focaux du COMCEC s'est tenue les 3-5 juillet 2018, afin de discuter des questions de fonds liées aux Groupes de Travail du COMCEC et des Mécanismes du Financement des Projets du COMCEC avec les points focaux des Pays Membres. Au cours de cette réunion, les participants ont eu la chance de discuter des moyens d'implication actifs des pays membres aux efforts de production des connaissances du COMCEC. Les participants ont également élaboré les questions et les défis dans la mise en œuvre des recommandations de politique et leur suivi effectif. En marge de la Réunion, une séance de formation sur le Financement de Projets du COMCEC a été également mise en œuvre, et les participants étaient informés sur les détails concernant la soumission de projets dans le cadre du cinquième appel de projets qui devrait être fait en septembre 2018.

Les activités des Institutions de l'OCI adaptées à la Stratégie du COMCEC jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre effective et réussie de la Stratégie. Ce rapport donne également des informations sur plusieurs activités qui ont eu lieu au cours de l'année dernière et qui s'accordent avec la Stratégie du COMCEC ; ces activités étaient organisées par les Institutions compétentes de l'OCI, notamment le Bureau de Coordination du COMCEC, le CICIA, le CIDC, le Groupe BID, SESRIC, INMPI et l'OAIA. La liste des activités des institutions de l'OCI en accord avec la Stratégie du COMCEC pour la période de décembre 2017 à novembre 2018 est annexée à ce rapport.

CHAPITRE I : DOMAINES DE COOPÉRATION

1. Commerce

1.1. Groupe de Travail sur le Commerce en 2018

La facilitation du commerce est devenue l'un des sujets importants sur l'ordre de jour économique mondial. Le Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce (GTC) s'est concentré spécifiquement sur les questions de facilitation du commerce durant ses réunions récentes, un thème constituant également l'un des domaines de sortie importants de la Stratégie du COMCEC.

La facilitation du commerce peut réduire les coûts commerciaux considérablement. D'après les estimations de l'OCDE, harmoniser les documents commerciaux, simplifier les procédures commerciales, mettre à disposition les informations relatives au commerce et utiliser des processus automatisés pourraient réduire les coûts totaux commerciaux de 14.5 % pour les pays à revenus inférieurs, de 15.5 % pour les pays à revenus intermédiaire-inférieure et de 13.2 % pour les pays à revenus intermédiaire-supérieure.[1]

Dans ce contexte, la 11ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a élaboré un instrument important visant à faciliter le commerce, qui est les Systèmes de Gestion des Risques Douaniers. Le GTC s'est réuni les 7 et 8 mars 2018 à Ankara, en Turquie, sous le thème «Faciliter le Commerce : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États Membres de l'OCI.» Au cours de la Réunion, les participants ont délibéré sur le cadre conceptuel, les pratiques au niveau mondiale et les tendances concernant les systèmes de gestion des risques douaniers et l'état actuel des Pays Membres de l'OCI à propos de la mise en œuvre des Systèmes de gestion des risques douaniers. Conformément à la résolution pertinente de la 33ème session du COMCEC, **cette réunion a également servi**

[1]Bureau de Coordination du COMCEC, Systèmes de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI, 2017.

aux préparatifs de la Session d'Échange de Vues de la 34ème Réunion Ministérielle du COMCEC.

L'amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers (GRD) revêt une importance particulière pour les Pays Membres afin d'assurer un équilibre optimal entre la facilitation des échanges et le contrôle douanier. Grâce à ces mécanismes, les administrations des douanes peuvent affecter leurs ressources plus efficacement en se concentrant sur les zones à haut risque. Par conséquent, ces systèmes offrent un processus décisionnel amélioré lors du contrôle douanier, tout en assurant la sécurité.

Selon le rapport de recherche préparé pour la Réunion, les États Membres de l'OCI se situent à différentes étapes du niveau de la GRD. Alors que 17 (29,8%) des 57 Pays Membres de l'OCI ont entièrement mis en œuvre la GRD, 4 (7%) d'entre eux disposent d'un système de GRD à un stade avancé, 25 (43,9%) ont un système de GRD avec une performance moyenne. Par ailleurs, 2 Pays Membres (3,5%) ont un système de GRD au niveau de base et 9 États Membres (15,8%) n'ont pas de système de GRD[2]. De plus, dans le cadre du rapport, des visites sur le terrain ont été effectuées dans trois Pays Membres de l'OCI, à savoir l'Albanie, le Sénégal et la Turquie, afin de mieux comprendre l'environnement politique en la matière.

Le rapport de recherche a également souligné que la coordination entre les parties prenantes concernées par la gestion des risques douaniers était limitée dans certains pays membres et qu'une stratégie de gestion des risques rationnelle était donc nécessaire. De plus, une infrastructure informatique inadéquate et une utilisation insuffisante des contrôles basés sur l'audit et des techniques d'évaluation des risques sont les principaux défis auxquels les Pays Membres sont confrontés dans la gestion de la gestion des risques douaniers.

À cet égard, le Groupe de Travail sur le Commerce a formulé un ensemble de recommandations politiques visant à améliorer les systèmes de gestion des risques douaniers, notamment :

- Établir un comité de gestion des risques et élaborer une stratégie de gestion des risques efficace et efficiente pour améliorer les performances du système de gestion des risques douaniers et les efforts de modernisation ;

[2]Bureau de Coordination du COMCEC, Facilitation du Commerce : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États Membres de l'OCI, 2018

- Maintenir un support informatique adéquat pour la soumission électronique d'informations avant l'arrivée/le départ aux fins d'évaluation des risques ;
- Utilisation du système de gestion des risques douaniers intégré, notamment Data Warehouse, Business Intelligence et Data Mining ;
- Utilisation de techniques et d'outils avancés pour l'évaluation des risques ; tels que l'utilisation de modèles statistiques appropriés, etc. ;
- Amélioration des contrôles basés sur les audits douaniers ; y compris le post-dédouanement.

En outre, le GTC a également examiné les autres aspects de la facilitation du commerce et formulé des recommandations politiques qui seront soumises à la 34ème Session du COMCEC sous les six rubriques suivantes :

- ✓ Simplifier les procédures commerciales et la documentation
- ✓ Cadre légal et réglementaire
- ✓ Infrastructure Physique et modernisation
- ✓ Harmonisation et alignement des normes et de la conformité
- ✓ Adopter des mesures pour faciliter le commerce de transit
- ✓ Coopération régionale/internationale

La 12ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce se tiendra le 6 novembre 2018 avec pour thème «Améliorer les programmes des opérateurs économiques agréés dans les États Membres de l'OCI».

1.2. Projets financés par le COMCEC dans le domaine commercial pour la réalisation des Recommandations de Politiques

Par le biais de son Mécanisme de Financement de Projets, le BCC octroie des subventions aux projets sélectionnés des États Membres et des institutions de l'OCI afin de mettre en œuvre les Recommandations de Politique Ministérielle adoptées dans le domaine commercial.

Pour la période de mise en œuvre 2018, quatre projets ont été sélectionnés pour le financement dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. Le premier projet est «L'étude de faisabilité sur l'interopérabilité de systèmes de guichet unique

sélectionnés» dans les Pays Membres de l'OCI, qui est en cours de réalisation par le Ministère du commerce extérieur du Maroc. Ce projet vise à faciliter la communication entre les systèmes de guichet unique au Maroc, en Tunisie et au Cameroun sans dépendre d'un acteur particulier. Au début de la recherche, des enquêtes seront menées et des questionnaires seront distribués aux différents acteurs du commerce afin de mieux encadrer le périmètre de l'étude. Des visites d'étude en Indonésie, en Tunisie et au Cameroun seront organisées et préparées à l'avance. Ces visites permettront d'établir un diagnostic de chaque guichet unique et ainsi déterminer les niveaux d'interopérabilité. Dans l'attention préliminaire, les niveaux et les problèmes d'interopérabilité seront analysés sur la base de l'étude de cas de scénarios d'interopérabilité ainsi que des simulations comparatives. Après ces étapes, une ébauche de l'approche et du plan de mise en œuvre sera publiée sur la manière de procéder pour assurer l'interopérabilité des guichets uniques dans l'OCI.

Le deuxième projet mis en œuvre par le Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement du Nigéria est intitulé «Stimuler le commerce intra-OCI par l'amélioration des mesures de facilitation des échanges dans les Pays Membres de l'OCI». Le projet comprend une visite d'étude en Indonésie et un atelier de travail destinés à élaborer des plans spécifiques, mesurables, réalisables, fiables et ciblés, ainsi que des stratégies pour les domaines thématiques identifiés visant à stimuler le commerce intra-OCI du Nigéria. La visite d'étude en Indonésie précédera l'atelier de travail pour élargir les connaissances sur ces domaines thématiques et servir de base à la préparation d'un plan d'action pour stimuler le commerce intra-OCI. L'atelier de travail proposé sur la stimulation du commerce intra-OCI vise à constituer et à inaugurer quatre sous-comités qui développeront un plan d'action et des stratégies pour stimuler le commerce intra-OCI. L'atelier de travail durera cinq jours et le Plan d'Action élaboré en conséquence sera validé le dernier jour de l'Atelier de travail.

Le Ministère du commerce du Soudan a mis en œuvre le troisième projet dans le cadre de la période de mise en œuvre 2018 du Financement de Projet COMCEC. Le projet intitulé «Renforcement de la capacité institutionnelle pour les systèmes à guichet unique dans les États Membres de l'OCI» vise à partager les expériences et les meilleures pratiques entre les parties prenantes du projet afin de promouvoir le développement et la mise en œuvre de systèmes de guichet unique électroniques dans les États Membres de l'OCI. Le projet comprenait un programme de formation en collaboration avec quatre pays partenaires du projet, à savoir : la Jordanie, le Maroc, la Turquie et l'Ouganda et une visite d'étude en Turquie.

Le quatrième projet en 2018 appartient à l'INMPI. Le projet s'intitule «Harmonisation des Normes Halal Nationales avec les Normes Halal de l'OCI/INMPI». Le but du projet était d'accroître le savoir-faire et la connaissance de l'utilisation et de la mise en œuvre des Normes Halal OIC/SMIIC, ce qui facilite à son tour l'utilisation des normes en tant que normes nationales et l'harmonisation des normes Halal dans l'ensemble de l'OCI. Le projet comprenait une formation sur (i) la mise en œuvre et l'utilisation de Séries de trois Normes sur les Aliments Halal de l'OCI/INMPI; (ii) d'Auditeurs des Aliments Halal de l'OCI/INMPI ; (iii) de formation à l'audit sur le site. Toutes les parties de la formation ont été complétée par un test d'évaluation et la délivrance d'un certificat. Les formations ont été précédées par un questionnaire de moniteur de pré-formation pour évaluer l'éligibilité des candidats à la formation et suivies par un questionnaire de moniteur de post-formation pour faire le suivi de l'utilisation des connaissances et des compétences acquises ainsi que l'effet de la formation.

1.3. Les efforts des Pays Membres pour la réalisation des recommandations de politique sur le commerce du COMCEC

Afin d'améliorer le suivi des recommandations de politique, le BCC a préparé et distribué un formulaire d'évaluation aux Points Focaux sur le commerce du COMCEC avant la 6ème Réunion Annuelle du Groupe de Travail des Points Focaux du COMCEC. Le formulaire d'évaluation vise à faciliter le suivi des développements relatifs à la mise en œuvre des recommandations de politique adoptées dans les 32ème et 33ème Réunions Ministérielles du COMCEC dans les Pays Membres.

En fonction des commentaires reçus des Pays Membres, les efforts nationaux suivants en accord avec les Recommandations de Politique du COMCEC ont été formulés.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielles sur le renforcement de la conformité aux normes internationales des Pays Membres de l'OCI ;
  - L'Afghanistan est en train de mettre en œuvre la loi de normalisation pour renforcer le respect des normes internationales. De plus, l'Afghanistan a lancé quelques efforts de coopération bilatérale avec les organismes compétents des autres pays, à savoir la Turquie, le Kazakhstan, l'Iran et l'Inde. L'Afghanistan prévoit également de soumettre une proposition de projet sur le sujet au Financement de Projets du COMCEC.
  - Conformément aux recommandations politiques, le Nigéria a contribué aux efforts d'organismes internationaux (comme les ateliers de travail et les conférences de l'Organisation mondiale des douanes concernant les normes).

- La Palestine a mis en place un comité national chargé de réaliser les objectifs énoncés dans la Stratégie nationale pour l'infrastructure de qualité.

- La Turquie a organisé un atelier de travail sur les problèmes du secteur de l'évaluation de la conformité et des recommandations pour les résoudre, avec la participation des parties prenantes concernées, notamment les autorités publiques, les organismes de test et de certification et les associations de producteurs. L'Association turque d'évaluation de la conformité a utilisé les résultats de cet atelier de travail pour élaborer un rapport détaillé sur le secteur. Par ailleurs, la Turquie a récemment mis en place le Conseil d'accréditation halal (HAK). La loi sur la création et les tâches du conseil d'accréditation halal est entrée en vigueur le 18 novembre 2017. Le système d'accréditation halal qui sera mis en place dans le cadre de l'INMPI constituera le principal domaine d'activité, la priorité et les objectifs de HAK, qui accréditera les organismes d'évaluation de la conformité halal du monde entier sur la base de la norme OIC/SMIIC 3: 2011.

- Concernant les Recommandations Ministérielles de Politique pour l'amélioration de la coopération des agences frontalières ;
  - L'Afghanistan a lancé la stratégie de post-adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et a poursuivi ses efforts pour renforcer la coopération entre les agences frontalières par le biais de nombreux accords de commerce et de transit bilatéraux et trilatéraux.

  - Le Nigéria intensifie ses efforts pour la mise en œuvre d'accords de reconnaissance mutuelle des opérateurs économiques autorisés. En outre, afin de renforcer la coopération entre les agences frontalières, une série d'ateliers de travail et de formations ont été organisés en collaboration avec INTERPOL et les unités frontalières d'autres pays.

  - La Palestine travaille sur la stratégie douanière pour les trois prochaines années dans la perspective de refléter les recommandations politiques pertinentes du COMCEC sur la coopération entre les agences frontalières.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur les systèmes de guichet unique ;

  - le Nigéria a élaboré une feuille de route pour la mise en place d'un système de guichet unique et a pris en compte les facteurs d'interopérabilité et de connectivité transfrontalière pour assurer son succès.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur les zones économiques spéciales (ZES) ;
  - le Nigéria dispose d'un cadre réglementaire qui accorde certains avantages fiscaux aux zones économiques spéciales.
  - La Turquie a amendé la Loi sur les Zones franches afin d'améliorer la complémentarité des zones franches avec le programme général de promotion de l'investissement de la Turquie à la lumière des Recommandations de Politique du COMCEC. De plus, de nouveaux systèmes d'incitation, comprenant des zones économiques spéciales, ont été mis en place pour certains investissements considérés à grande échelle ou stratégiques par rapport aux objectifs de croissance économique de la Turquie, conformément à la Recommandation de Politique du COMCEC. Les pratiques des ZES des pays membres ont également fait l'objet d'une enquête.

1.4. Autres développements liés au commerce et activités organisées par les Institutions de l'OCI

SPC-OCI :

Le SPC-OCI est le projet le plus important du COMCEC dans le domaine du commerce, il est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. Avec la ratification des trois accords par au moins 10 États Membres, les bases juridiques du Système étaient achevées en août 2011.

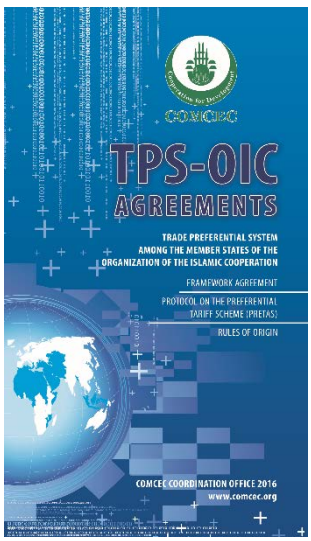

Pour rendre le système SPC-OCI opérationnel, 10 États Membres doivent remplir deux conditions à la fois : La ratification des trois Accords SPC-OCI et soumettre la liste des concessions au Secrétariat du CNC. À cet égard, le nombre minimum de pays membres nécessaire pour la mise en œuvre opérationnelle du Système a été atteint à la fin de l'année 2014.

Cependant, il existe certaines étapes pratiques qui doivent être franchies par les États Membres participants pour l'entrée en vigueur du Système. Dans ce contexte, l'étape la plus importante est la mise à jour des listes de concession. Dès septembre 2018, 7 Pays Membres, notamment la Turquie, la Malaisie, le Pakistan, la Jordanie, le Bangladesh, l'Iran et le Maroc ont remis leurs listes de concession mise à jour au Secrétariat du CNC. De plus, suite à la soumission de la liste de concession mise à jour par le nombre requis de Pays Membres, le commerce préférentiel commencera en vertu du SPC-OCI avec quelques modifications des autorités douanières de chaque état participant, conformément aux provisions pertinentes des Règles d'Origine du SPC-OCI. La liste des Pays Membres qui ont signé/ratifié les Accords SPC-OCI est disponible sur http://www.comcec.org/en/wp-content/uploads/2018/09/TPS-OIC.pdf

La 33ème Session Ministérielle du COMCEC a invité les États Membres qui n'avaient pas encore signé ou ratifié les accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord-Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, à le faire dès que possible et a invité les Pays Membres participants concernés à transmettre au Secrétariat du CNC leurs listes de concessions mises à jour dans les meilleurs délais, en vue de la mise en œuvre du SPC-OCI.

Foires Commerciales Islamiques :

Les Foires Commerciales Islamiques sont organisées pour augmenter le commerce intra-OCI et promouvoir les produits, les industries et les services des Pays Membres de l'OCI. La 15ème Foire Commercial Islamique s'est tenue à Riyadh, en Arabie Saoudite les 22-26 mai 2016, sous l'égide du Serviteur des deux saintes mosquées. La 16ème Foire Commerciale Islamique aura lieu les 7-13 avril 2019 à Baghdad, Irak.

Par ailleurs, un Salon spécial Commerce de l'OCI a été organisé du 6 au 10 février 2018 à Koweït-city (Koweït) avec la participation d'environ 300 entreprises et de 3 000 hommes et femmes d'affaires provenant des 23 Pays Membres de l'OCI, ainsi que d'autres pays à la recherche d'opportunités d'affaires et de partenariats.

Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par les Pays Membres en collaboration avec le CIDC. À cet égard, conformément à la résolution pertinente de la 33ème Session du COMCEC, la «2ème Exposition du Mobilier et de la Décoration d'intérieur des États Membres de l'OCI» s'est tenue les 13 et 16 mars 2018 et la «11ème Exposition des Industries Agroalimentaires des États Membres de l'OCI» s'est tenue les 20 et 23 mars 2018 à Djeddah, en Arabie Saoudite.

2. Transport et Communications

2.1. GT Transport et Communications en 2018

Le développement de corridors de transport est important pour la facilitation du commerce, l'intégration régionale et le renforcement de la coopération entre les agences des secteurs public et privé des pays concernés.

Considérant son importance, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications (GTTC) a consacré ses deux réunions consécutives aux corridors de transport transnationaux. Alors que la 10ème réunion du TCWG était axée sur le cadre conceptuel et l'analyse de cas des corridors de transport transnationaux, la 11ème réunion était consacrée à la dimension de gouvernance des corridors de transport transnationaux.

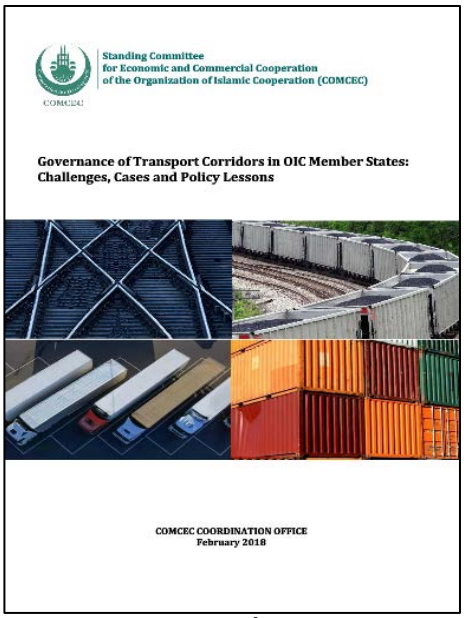

La 11ème réunion du GTTC s'est tenue le 15 mars 2018 à Ankara, en Turquie sous le thème «Gouvernance des corridors de transport dans les États Membres de l'OCI: Défis, Cas et Leçons de Politiques.» Au cours de la réunion, les représentants des États Membres ont discuté et partagé leurs points de vue et leurs expériences sur la manière de renforcer la gouvernance des corridors de transport transnationaux dans les États Membres de l'OCI. En outre, ils ont discuté des tendances mondiales et des meilleures pratiques dans le monde afin d'en tirer des enseignements concrets.

Selon le rapport de recherche préparé spécifiquement pour cette réunion, il existe quatre types de niveaux de développement de la gouvernance des corridors: le niveau d'échange d'informations, le niveau de coopération, le niveau de collaboration et le niveau d'intégration. Les niveaux évoluent progressivement vers un niveau d'intégration plus élevé. Le rapport a examiné les pratiques de gouvernance actuelles de sept corridors dans les Pays Membres de l'OCI, à savoir : Corridor Abidjan-Lagos (ALC), Corridor Nord, Initiative logistique du Corridor de Maputo, Corridor de transport Europe-Caucase-Asie (TRACECA), Corridor central UNESCAP, Corridor maritime de

l'ANASE, Nations Unies, CESAO -40 et Corridor Jordanie Transit.[3] Dans le cadre du rapport de recherche susmentionné, des visites sur le terrain ont été effectuées en Azerbaïdjan, en Jordanie, au Kazakhstan et au Mozambique.

Le Rapport de recherche a souligné les revers majeurs suivants liés aux pratiques de gouvernance des corridors dans la géographie de l'OCI :

- Coopération et coordination inadéquates parmi les pays en-route.
- Besoin d'information précise sur les opérations des couloirs de transport transnationaux et un système efficace de collecte de données. Absence d'information précise sur les opérations des couloirs de transport transnationaux et un système efficace de collecte de données.
- Absence de suivi et de diffusion des performances du corridor.
- Absence de plates-formes pertinentes, de secrétariats internationaux pour la promotion des corridors et la consultation des parties prenantes.
- Utilisation faible des installations fournies par les organisations internationales compétentes.
- Besoin de cadre juridique et institutionnel.

À la lumière des principaux résultats du rapport d'étude susmentionné et des délibérations durant la 11ème Réunion du GTTC, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 11ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS
• Développer/Améliorer un cadre juridique, institutionnel et réglementaire propice à une coordination et une coopération efficaces entre les pays concernés et à la réalisation d'objectifs exigeant des réformes, • Mettre en place un secrétariat/une unité de coordination des corridors afin de faciliter la gouvernance des corridors en assurant une communication et une coordination permanentes entre les pays concernés, • Promouvoir le développement de la gouvernance des corridors de transport de manière holistique, en combinant des mesures concrètes telles que l'infrastructure

[3] COMCEC BCC, Gouvernance des Corridors de Transport dans les États Membres de l'OCI : Défis, Cas et Leçons de Politiques, 2018.

et des mesures souples telles que le soutien politique, la consultation des parties prenantes et le renforcement des capacités,

- Rechercher le soutien des organisations internationales concernées pour faire progresser la gouvernance des corridors, en particulier au cours de la phase initiale de développement des corridors.

Le transport est l'un des principaux secteurs économiques influant sur le prix des marchandises, le coût de la main-d'œuvre et le bien-être général d'une société. La planification efficace des infrastructures de transport nationales est la première étape vers la mise en place d'un meilleur secteur des transports, qui contribuera à son tour au développement économique et social. À cet égard, compte tenu de l'importance de la planification des infrastructures de transport, la 12ème réunion du GTTC s'est tenue à Ankara le 11 octobre 2018 sous le thème «Planification des infrastructures nationales de transport (INT) dans les États Membres de l'OCI».

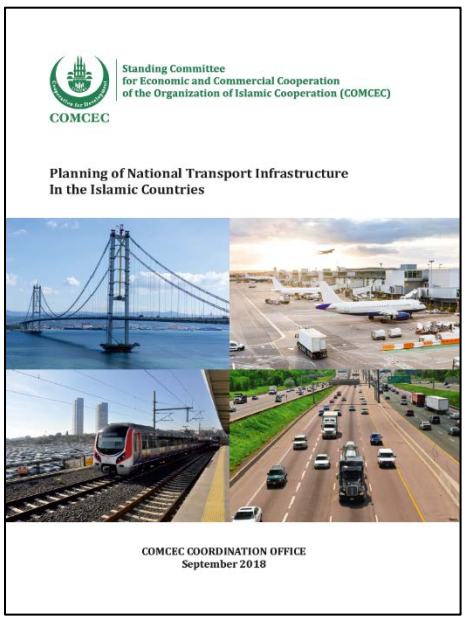

Selon le rapport de recherche préparé spécialement pour cette réunion, de nombreux États Membres de l'OCI n'ont pas de politique de transport nationale. Cependant, cette situation offre aux parties prenantes et aux utilisateurs des services de transport un dialogue structuré sur un large éventail de questions dans le secteur des transports, en rapide évolution. Parmi les sous-groupes de l'OCI, les pays asiatiques n'ont généralement pas de plan directeur national des transports (PDNT) à long terme, tandis que la planification des INT en Asie fait partie de plans à moyen terme qui couvrent tous les types d'infrastructures, y compris les transports. Cependant, les pays asiatiques semblent mieux performer que leurs homologues d'Afrique et du Moyen-Orient dotés d'un PDNT.

Le rapport de recherche a souligné les principaux défis auxquels sont confrontés les Pays Membres de l'OCI comme suit :

- Absence de politique nationale des transports donnant une orientation stratégique à l'égard d'un objectif commun et d'objectifs à suivre par les plans et programmes sectoriels.
- Absence de capacité institutionnelle pour accroître l'efficacité des procédures et techniques de planification actuelles.
- Besoin de directives communes pour la collecte de données et une évaluation de projets et une évaluation des membres de l'OCI.
- Utilisation limitée des nouvelles technologies

À la lumière des principaux résultats du rapport d'étude précité et des délibérations durant la 12ème Réunion du GTTC, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 12ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR LE TRANSPORT ET LES COMMUNICATIONS
• Élaborer des lignes directrices pour la préparation et la mise en œuvre des plans directeurs de transport nationaux en tenant compte des meilleures pratiques internationales pour des plans et des solutions plus intégrés et durables en matière terrestre et de transport. • Identifier les indicateurs de performance clés (temps de trajet moyen entre les villes, proportion de routes nationales autosuffisantes payées et augmentation des volumes de fret, etc.) pour un suivi et une évaluation efficaces de la performance des plans de transport et partager les résultats avec le public et acteurs du secteur privé. • Améliorer la capacité de planification des États Membres de l'OCI en appliquant des méthodes contemporaines telles que la définition d'une vision avec un ensemble d'objectifs sociaux et économiques, pas seulement ceux liés à la performance des transports, et l'élaboration de plans directeurs à caractère thématique et horizontal, etc. • Améliorer les partenariats public-privé dans le processus de planification des infrastructures de transport, en particulier pour l'évaluation des besoins, la promotion des investissements, le bon fonctionnement des opérations et de la maintenance, ainsi que pour la prise de décision efficace.

2.2. Projets financés par le COMCEC dans le domaine du transport et des communications pour la réalisation des Recommandations de Politiques

En ce qui concerne les projets financés par le COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations de Politique du COMCEC, quatre projets dans la zone de coopération Transports et Communications ont été mis en œuvre en 2018 par la Gambie, l'Iran, la Jordanie et le Nigéria dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Gambie a mis en œuvre le projet «Analyse des systèmes de gestion de la base de données routières dans les pays de l'OCI sélectionnés». Les pays partenaires du projet sont le Sénégal et le Nigéria. L'objectif du projet est d'analyser la situation actuelle en ce qui concerne l'établissement d'un Système de Gestion de Base de Données de Transport Routier en Gambie et de partager les expériences et les meilleures pratiques entre les pays partenaires. Le projet a comporté un atelier de travail au cours duquel les pays partenaires ont présenté des exposés sur leur expérience et présenté dans une feuille de route des recommandations pour la Gambie. La feuille de route est le résultat qui soutient la capacité d'élaboration et de planification des politiques de transport nationales pour la Gambie et les pays partenaires.

L'Iran met en œuvre le projet «Étude de faisabilité du corridor de transport Iran-Caucase» avec les pays partenaires, l'Azerbaïdjan et la Turquie. Le projet vise à améliorer le corridor de transport transnational entre l'Asie et l'Europe afin d'améliorer le fonctionnement, l'efficacité et la durabilité des transports dans les États Membres. Dans le cadre du projet, un rapport de recherche sera soumis, basé sur de visites d'étude dans les pays partenaires et des analyses de dossiers. Le rapport portera principalement sur la situation actuelle des corridors de transport transnationaux dans le monde et dans l'OCI, sur une analyse détaillée des pays respectifs, des stratégies concrètes et des recommandations politiques pour les Pays Membres de l'OCI.

La Jordanie met en œuvre le projet «Étude de faisabilité pour la reconstruction de l'ancienne ligne de chemin de fer ottomane du Hejaz» avec les pays partenaires, l'Irak et la Turquie. L'objectif du projet est d'étudier la ligne de chemin de fer de l'extrême nord à l'extrême sud de la Jordanie pour déterminer les points potentiels de l'infrastructure à développer. Dans le cadre du projet, un rapport de recherche sera produit. Le rapport respectif sera basé sur des visites d'étude dans les pays partenaires et des analyses de dossiers. Le résultat attendu est une liste de recommandations, qui identifiera la valeur ajoutée, le coût, la procédure des processus de reconstruction, les possibilités de PPP.

Enfin, le Nigéria met en œuvre le projet «Promotion de l'utilisation du haut débit dans la recherche et l'éducation parmi les États Membres de l'OCI». Les pays partenaires sont la Malaisie, la Gambie et la Turquie. L'objectif du projet est de promouvoir l'utilisation de la connectivité à haut débit dans l'éducation et l'utilisation des technologies numériques pour la diffusion du contenu parmi les États Membres. Le projet comprend une étude de faisabilité et un atelier de travail. Dans le cadre de l'étude de faisabilité, des visites d'étude seront organisées dans les pays partenaires pour évaluer leurs infrastructures existantes, identifier leurs infrastructures et leurs services et proposer des solutions pour résoudre les écarts. Lors de l'atelier de travail, le document d'étude de faisabilité sera discuté entre les participants des pays partenaires et sera finalisé.

2.3. Les efforts des Pays Membres pour la réalisation des recommandations de politique sur le Transport et les Communications du COMCEC

En fonction des commentaires reçus des Pays Membres sur les formulaire d'évaluation sur la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle des 32ème et 33ème Sessions du COMCEC sur le Transport et les Communications, les efforts suivants ont été entrepris par les Pays Membres :

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur le renforcement de l'entretien des routes dans les Pays Membres de l'OCI,

  - Le Bangladesh a formulé la loi de 2013 sur le Fonds d'entretien des routes dans le cadre de la Politique Nationale de Transport Terrestre de 2004. Un projet de cadre stratégique pour le fonctionnement de cette entité a également été mis au point.

  - Le Maroc avait une stratégie pour la maintenance et la sauvegarde des équipements routiers nationaux, stratégie qui a été renforcée par les Recommandations de Politique pertinentes du COMCEC. Par ailleurs, le Maroc envisage de présenter une demande au Financement de Projets du COMCEC pour la mise en œuvre de la recommandation de politique sur «l'utilisation d'un contrat basé sur les performances pour l'entretien des routes».

  - La Gambie a reçu une assistance technique des institutions internationales concernées pour améliorer la gestion de la maintenance du réseau routier. En outre, une enquête sur l'état des routes est en cours pour élaborer un Programme quinquennal de maintenance des infrastructures.

- L'Ouganda a mis en place un système de données efficace et performant sur les accidents de la route permettant aux différents acteurs de la sécurité routière de l'utiliser. Le système aide à comprendre les causes des accidents de la route et à planifier les mesures d'atténuation appropriées pour réduire le nombre et la gravité des accidents.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur l'amélioration de la sécurité routière dans les Pays Membres de l'OCI,

  - Le Bangladesh a élaboré le Plan d'action national pour la sécurité routière 2018-2020. La Journée de la sécurité routière est également organisée au Bangladesh pour sensibiliser davantage à cette question.

  - Le Maroc a mis en place une stratégie nationale de sécurité routière 2017-2026 afin de réduire les accidents de la route sous toutes leurs formes. En vue de la mise en œuvre de cette stratégie, le Maroc a mis en place une agence nationale de sécurité routière chargée entre autres, à participer à l'élaboration de la stratégie nationale de sécurité routière et à son évaluation, ainsi qu'à l'élaboration des projets de législation pertinents.

  - La Gambie utilise les médias pour renforcer l'éducation et la sensibilisation à la sécurité routière. Par ailleurs, la Gambie est un membre actif de l'Association Ouest Africaine de la Sécurité Routière, qui a pour objectif de partager les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité routière et de collaborer à la réalisation de la déclaration des Nations unies. sur la sécurité routière.

  - L'Ouganda a élaboré la Politique et la Stratégie de Sécurité Routière. En outre, l'Ouganda a modifié la Loi sur le trafic et la sécurité routière pour intégrer les nouvelles tendances en matière de législation sur la sécurité routière.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur l'augmentation de la pénétration de l'internet à haut débit,

  - La Gambie a mis l'accent sur l'amélioration de l'accès à Internet et de la connectivité dans son Plan de développement national.

  - L'Ouganda a élaboré des Politiques de gestion de services à large bande et du spectre pour améliorer la pénétration du haut débit. De plus, des programmes

de formation ont été organisés pour accroître les connaissances numériques dans le système éducatif.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur l'amélioration des corridors de transport transnationaux,
  - La Gambie est en train de former un Comité sur l'amélioration des corridors de transport transnationaux.
  - L'Ouganda a élaboré un Plan stratégique quinquennal ainsi qu'un Plan d'action pour la mise en œuvre de ses dispositions du Plan stratégique.

3. Tourisme

3.1. GT sur le Tourisme en 2018

Les destinations touristiques peuvent être considérées comme un amalgame d'attractions, de services, d'installations, d'infrastructures, de paysages, de culture, d'hospitalité et d'événements. Considérant les différents acteurs et facteurs impliqués dans la création de l'expérience touristique globale, les destinations ont besoin d'une approche globale en matière de planification, de développement, de marketing et de gestion, qui coordonnerait et dirigerait les différentes parties prenantes et intégrerait efficacement leurs efforts. Par conséquent, il est nécessaire de mettre en place des Organisations de Gestion des Destinations (OGD) bien organisées et des stratégies de développement des destinations bien conçues, particulièrement importantes pour les destinations à la fois au début et à la fin de leur cycle de vie.

Considérant l'importance de la question de la gestion des destinations, le COMCEC a consacré trois Réunions du GT (les 11, 12 et 13) au thème de la gouvernance des destinations touristiques. À cet égard, la 11ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, s'est tenue le 15 février 2018 à Ankara, Turquie, sous le thème «Stratégies de développement des destinations touristiques et d'institutionnalisation dans les Pays Membres de l'OCI».

Selon le rapport de recherche présenté à la Réunion, il y aurait aujourd'hui plus de 10 000 OGD dans le monde, qui auraient été formés par des entités gouvernementales et privées ou par le biais de partenariats public-privé. Cependant, les OGD ont cessé d'être des entités principalement gouvernementales au cours des 40 dernières années, et deviennent des partenariats public-privé. Le développement de produits est une fonction essentielle des OGD et constitue souvent la première étape dans la construction d'une offre touristique durable.

Par ailleurs, dans le cadre du rapport de recherche susmentionné, des visites sur le terrain ont été effectuées en Azerbaïdjan, aux Émirats arabes unis et en Turquie en tant que pratiques des Pays Membres de l'OCI et en Espagne, comme pays hors OCI. D'autre part, des études documentaires ont été réalisées pour le Nigéria, l'Australie, les États-Unis d'Amérique et l'Italie.

À la lumière des conclusions du rapport d'étude, les défis suivants ont été soulignés par le Groupe de Travail.

- Centralisation de la gestion des destinations
- OGD axées principalement sur la promotion de la destination et pas assez sur le développement de produits
- Absence de financement garanti
- Besoin de renforcer et de formaliser l'engagement des parties prenantes
- Nécessité de renforcer la gestion des ressources

La 11ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a élaboré les recommandations de politique suivantes :

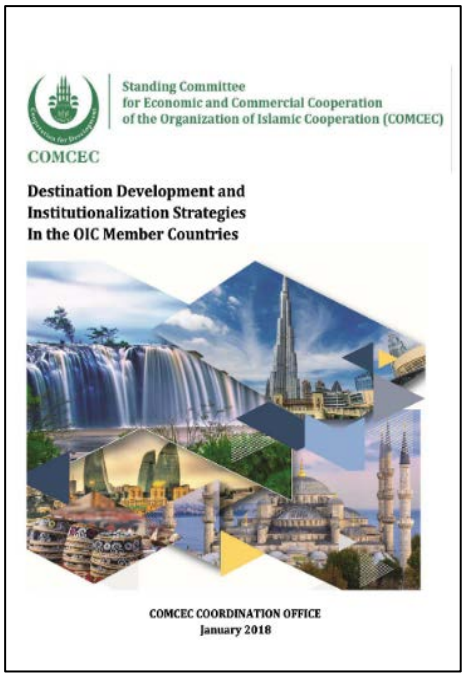

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 11ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR LE TOURISME

- Encourager la création / le renforcement des organisations de gestion de destination (OGD) locales et régionales public-privé avec l'attribution de responsabilités en matière de planification, développement, marketing et gestion de destination.
- Planifier l'offre et la demande ainsi que l'identification et le suivi des indicateurs de performance clés pour assurer le développement du tourisme durable à la destination.
- Encourager l'autofinancement des OGD et améliorer l'efficacité ainsi que la transparence dans l'utilisation et la gestion des ressources.
- Promouvoir des destinations en formant des alliances avec les pays de l'OCI et des alliances avec des parties prenantes externes.

Une stratégie marketing efficace revêt une importance particulière pour le succès global d'une destination à long terme. Sans stratégie marketing bien conçue et sans engagement des parties prenantes, les activités et actions de marketing individuelles peuvent se chevaucher, se fragmenter et entraîner un gaspillage de ressources précieuses ainsi que d'efforts. L'efficacité du marketing de destination dépend des structures et processus institutionnels qui intègrent différentes perspectives de parties prenantes.

Considérant l'importance du sujet, la 12ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme s'est tenue le 13 septembre 2018 à Ankara, en Turquie sous le thème «Stratégies de marketing de destination dans les Pays Membres de l'OCI» et un rapport de recherche sur le sujet a été examiné par le GTT.

Selon le rapport, quatre domaines clés du marketing de destination revêtent une importance particulière : la compétitivité, les organisations de gestion de destination (OGD), le processus de planification du marché de destination et des thèmes transversaux basés sur la technologie, les études de marché et la collaboration. À cet égard, l'utilisation d'une gamme d'outils, notamment les activités de marketing numérique, les médias sociaux, les applications de téléphone mobile et les relations publiques (RP), sont indispensables pour garantir l'efficacité du marketing et de la stratégie de marque.

Dans le cadre du rapport de recherche susmentionné, des visites sur le terrain ont été effectuées au Mozambique, au Liban et en Turquie, conformément aux pratiques des Pays Membres de l'OCI. D'autre part, des études documentaires ont été réalisées pour le Canada et le Royaume-Uni à titre d'exemples de pays non liés à l'OCI.

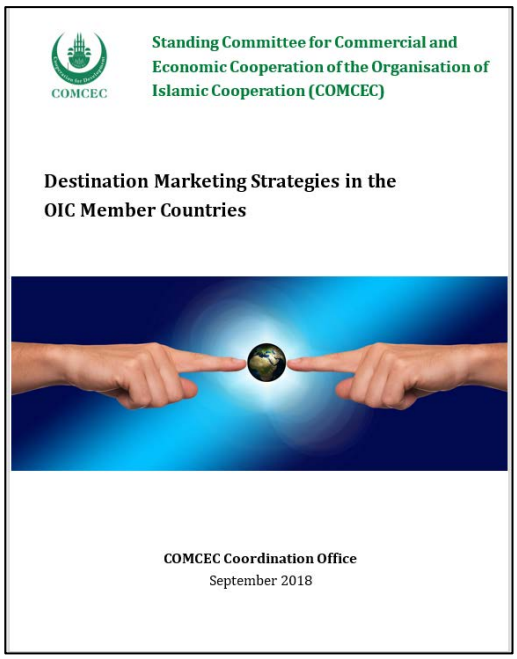

À la lumière des conclusions du rapport d'étude, les défis suivants ont été soulignés par le Groupe de Travail.

- Financement inadéquat à long terme
- Absence d'approche globale incluant la coopération des parties prenantes concernées
- Ressources de protection pour OGD
- Faible innovation et numérisation
- Besoin d'accroître la compétitivité des fournisseurs
- Besoin d'accroître la demande saisonnière

La 12ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a élaboré les recommandations de politique suivantes :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 12ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR LE TOURISME
• Création/Habilitation d'un organisme central (par exemple, une OGD) pour positionner la destination parmi les destinations concurrentes, pour créer l'image de marque de la destination et pour promouvoir la destination en utilisant des outils tels que les médias sociaux, le marketing numérique, les foires commerciales, les relations publiques et l'organisation de voyages de familiarisation. Planifier l'offre et la demande ainsi que l'identification et le suivi des indicateurs de performance clés pour assurer le développement du tourisme durable à la destination.

- Encourager le développement de nouveaux produits (événements, festivals) pour atténuer les effets négatifs saisonniers et les risques liés à la dépendance à un produit ou à un marché unique.
- Gérer et réglementer les canaux de distribution existants, développer de nouveaux canaux de distribution pour éviter la dépendance et minimiser l'asymétrie de pouvoir entre les parties prenantes de la destination ainsi que les intermédiaires internationaux et établir des alliances stratégiques avec des parties prenantes externes susceptibles de créer des synergies pour la destination et d'autres collaborateurs (compagnies aériennes, organisateurs d'événements, etc.).
- Promouvoir la collecte, le stockage, l'analyse et la diffusion de données de marché sur les caractéristiques des visiteurs, la saisonnalité, la performance des canaux de distribution, les marchés sources, les tendances, etc., afin d'améliorer l'efficacité commerciale des parties prenantes de la destination ainsi que des OGD.
- Utilisation de plates-formes numériques (par exemple, les médias sociaux) pour améliorer le marketing de destination

3.2. Projets financés par le COMCEC dans le domaine du tourisme pour la réalisation des Recommandations de Politiques

En ce qui concerne les projets financés par le COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations de politique du COMCEC dans le secteur du tourisme, quatre projets ont été répertoriés dans la zone de coopération touristique et seront soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2018. Le premier projet intitulé «Renforcer la résilience du secteur du tourisme contre les crises par la communication», mis en œuvre par le Ministère de la Culture et du Tourisme du Burkina Faso, vise à tirer parti de la communication afin de minimiser l'impact des crises sur le secteur du tourisme. Le projet, conçu à la lumière du thème sectoriel «Améliorer la gestion des risques et des crises dans le secteur du tourisme», consistait en un programme de formation de cinq jours permettant aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour définir les risques et utiliser les outils permettant d'inverser l'impact de la crise. Le projet s'est déroulé dans la province de Ouagadougou avec la participation de 30 experts de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Burkina Faso.

Le deuxième projet est la «Formation sur la communication de crise dans le tourisme pour les Pays Membres sélectionnés de l'OCI», qui est également conçu conformément

au thème sectoriel «Améliorer la gestion des risques et des crises dans le secteur du tourisme». Le but de ce projet était de permettre à cinq États Membres de l'OCI d'être mieux équipés pour faire face à toute crise afin de contribuer non seulement à une gestion plus efficace de la crise, mais également d'atténuer l'impact, de raccourcir la période de reprise et de renforcer l'image de marque une fois la crise passée. Le programme de formation, qui comprenait dix modules de grande envergure, s'est tenu dans la province de Bamako. Dans le cadre du programme de formation, 25 stagiaires du Burkina Faso, du Mali, du Niger, de Mauritanie et du Sénégal ont été formés à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de communication en cas de crise et à la mise en place d'un plan de relance.

Le troisième projet intitulé «Le tourisme communautaire par le biais de la promotion de sites patrimoniaux pour alléger la pauvreté» mis en œuvre par le Ministère de la culture et du tourisme du Mozambique avec le partenariat du Soudan, de la Malaisie, de la Gambie et de l'Ouganda. Ce projet avait pour objectif de renforcer les capacités des communautés locales, des guides et des parties prenantes concernées, afin que les communautés locales puissent augmenter leurs revenus touristiques grâce aux Sites du Patrimoine Mondial. Dans ce contexte, un programme de formation et un atelier de travail visant à renforcer les compétences des communautés locales dans la fabrication de produits touristiques de qualité ont été mis en œuvre avec 32 participants.

Le dernier projet, conçu comme une continuation du projet intitulé «Programme de formation sur le développement et la promotion d'un tourisme favorable aux musulmans dans les Pays Membres de l'OCI» mis en œuvre en 2017 par le SESRIC, s'intitule «Améliorer l'écosystème du tourisme islamique dans les pays de l'OCI : Destination et développement de l'industrie ». Le contenu du projet, qui visait à augmenter la capacité des représentants gouvernementaux concernés des Ministères/Départements du Tourisme de 13 Pays de l'OCI sélectionnés via un programme de formation au renforcement des capacités, a été déterminé en mettant l'accent sur le développement des destinations et de l'industrie. Dans le cadre du projet, un programme de formation et une visite d'étude ont été organisés. La visite d'étude a eu lieu à Malatya, en Turquie, dans le but d'explorer la possibilité d'être une destination touristique islamique et d'identifier les besoins du développement de l'industrie. Le programme de formation de deux jours et une table ronde se sont concentrés sur le processus de planification, l'identification des zones de développement du tourisme et des produits, l'élaboration d'un plan d'investissement et le développement des ressources humaines.

3.3. Les efforts des Pays Membres pour la réalisation des recommandations de politique sur le tourisme du COMCEC

D'après les commentaires des Pays Membres sur les formulaires d'évaluation des efforts nationaux déployés par les Pays Membres pour mettre en œuvre la Recommandation de Politique du COMCEC dans le domaine du tourisme ;

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM),

  - L'Azerbaïdjan a indiqué qu'une norme sur le «Système de gestion halal dans les hôtels» avait été rédigée et soumise aux organismes gouvernementaux respectifs pour leur accord. En outre, l'Azerbaïdjan a reçu un nombre croissant de touristes musulmans des pays du CCG, d'Iran et d'Irak en 2016 et 2017.

  - Conformément aux recommandations de politique sur le TFM, le Bangladesh a élaboré une stratégie de promotion du TFM et prévoit d'incorporer un plan d'action spécifique dans le Plan directeur du tourisme du Bangladesh afin d'améliorer les services de base liés au TFM et d'organiser des activités de motivation pour inspirer les Tours Opérateurs bangladais à travailler en faveur du TFM.

  - Le Centre du tourisme islamique de Malaisie, en collaboration avec l'Institut international de recherche et de formation halal et l'Université islamique internationale de Malaisie, a mis au point le Programme de formation de guides touristiques favorables aux musulmans. La formation est actuellement réservée à un guide touristique agréé par la Malaisie.

  - Le Soudan a une stratégie et un plan d'action sur le tourisme favorable aux musulmans et organise des ateliers de travail ainsi que des réunions de travail sur le tourisme favorable aux musulmans, et participe également aux événements organisés par les destinations à succès du TFM.

  - La Turquie a organisé des Programmes de formation au tourisme professionnel afin d'améliorer la qualité de service du personnel travaillant dans les domaines de l'hébergement, de la restauration et des boissons. Depuis la 32ème session du COMCEC, la Turquie a organisé 290 programmes de formation en tourisme et 6990 personnes du secteur du tourisme ont adhéré à ces programmes.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur «La gestion des risques et des crises dans le secteur du tourisme : Rétablissement de la Crise dans les Pays Membres de l'OCI»,

  - L'Azerbaïdjan a créé un groupe de travail sur les questions de sécurité liées au tourisme dans le cadre du Conseil du Tourisme. Par ailleurs, des mesures telles que le développement de différents produits touristiques, la sensibilisation à la destination, l'amélioration de l'image et de la marque des destinations figurent dans la Feuille de route stratégique de la République d'Azerbaïdjan.

  - Le Bangladesh a indiqué qu'une Stratégie avait été élaborée pour assurer la connaissance du marché et une perception positive des destinations, ainsi que pour développer de nouveaux marchés et produits.

  - Le Soudan a un plan de travail concernant la Gestion de Crise et une section d'alerte rapide permet de réagir rapidement à toute crise. En outre, le Soudan a pris des mesures administratives pour lutter contre les catastrophes en coordination avec les organes compétents et pour relever les défis qui se posent dans plusieurs secteurs, notamment le tourisme.

3.4. OCI/COMCEC Forum du Tourisme pour le Secteur Privé

Le Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/du COMCEC fournit aux représentants du secteur privé des Pays Membres une voie de communication régulière. Dans ce contexte, le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie, qui assure le Secrétariat du Forum, a organisé la 6ème Réunion du Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/du COMCEC le 6 mars 2018 à İstanbul, Turquie, sous le thème «Le patrimoine culturel en tant qu'outil de tourisme durable dans les Pays Membres de l'OCI». Le Forum a souligné l'importance de sensibiliser au patrimoine culturel et au tourisme durable dans le monde islamique et au-delà.

3.5. La Conférence Islamique des Ministres de Tourisme

La 10ème Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) a eu lieu les 5-7 février 2018, à Dhaka/Bangladesh. Le CIMT a approuvé la sélection de Dhaka (Bangladesh) en tant que Ville du Tourisme de l'OCI en 2019 et Gabala (Azerbaïdjan) en tant que Ville du Tourisme de l'OCI en 2020. La Session a également salué l'offre de la République d'Azerbaïdjan d'accueillir la 11ème Session de la Conférence islamique des ministres du tourisme (CIMT) en 2020.

4. Agriculture

4.1. GT sur l'Agriculture en 2018

L'agriculture revêt une importance stratégique dans de nombreux Pays Membres de l'OCI. Le secteur agricole de l'OCI représente 21% de la production agricole totale dans le monde et emploie 23% de la main-d'œuvre agricole mondiale. Les organisations de marché et les systèmes d'information sur le marché revêtent une importance particulière pour le bon fonctionnement des marchés agricoles. Lorsque les agriculteurs rencontrent des difficultés pour accéder aux marchés des produits en raison du manque d'informations sur les marchés, ils deviennent plus vulnérables à la volatilité des prix des produits. Pour cette raison, des Systèmes d'Information des Marchés (SIM) agricoles sont mis en place pour collecter, traiter/analyser et diffuser des informations relatives aux marchés aux acteurs des chaînes de valeur agricoles, notamment les agriculteurs, les commerçants, les processeurs et les financiers.[4]

Compte tenu de l'importance des SIM, le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture a tenu le 22 février 2018 sa 11ème Réunion sous le thème «Améliorer la Performance du Marché Agricole : Développer les Systèmes d'Information des Marchés Agricoles.»

Le rapport de recherche réalisé pour la Réunion indique que les Pays Membres de l'OCI, qui s'appuient sur les importations pour leurs denrées alimentaires disposent de SIM qui tendent à permettre aux décideurs de gérer la sécurité alimentaire, tandis que d'autres pays dotés d'un secteur agricole relativement plus équilibré en termes de nature et de taille ont des SIM qui fonctionnent tant pour les preneurs de décisions que pour les acteurs du marché, les agriculteurs et les commerçants. La plupart des pays du groupe des pays arabes font partie du premier groupe de pays, alors que les pays des groupes africains et asiatiques ont des types de SIM relativement mixtes.

[4]Bureau de Coordination du COMCEC, Amélioration de la performance des marchés agricoles : Développer les Systèmes d'Information des Marchés Agricoles, 2018.»

Selon ledit rapport, dans la plupart des Pays Membres de l'OCI du Groupe Arabe, les systèmes d'information de gestion gérés par l'état sont les plus dominants, tandis que dans les Groupes asiatiques et africains des Pays Membres de l'OCI, en plus des systèmes d'information de gestion gérés par les institutions publiques, il existe également des institutions publiques d'aide dans le but d'assurer la sécurité alimentaire nationale. Dans le cadre du rapport de recherche, des visites sur le terrain ont été effectuées en Égypte, en Indonésie et en Ouganda.

Le rapport a également révélé certains défis concernant les opérations du système d'information de marché comme suit :

- Défis dans la collecte de données,
- Divergence entre le type d'informations fournies et les informations prévues,
- Manque de capacité des agriculteurs pour interpréter les données fournies par le SIM
- Absence de gouvernance efficace du SIM
- Durabilité du SIM

Conformément aux principales conclusions du rapport susmentionné et aux discussions qui ont eu lieu durant la 11ème Réunion, le Groupe de Travail sur l'Agriculture a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 11ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR L'AGRICULTURE

- Concevoir des Systèmes d'Information des Marchés en évaluant et en examinant les parties prenantes ciblées grâce à un appui budgétaire soutenu et à un cadre de suivi et d'évaluation efficace,
- Construire une capacité suffisante pour le suivi des stocks, l'analyse des tendances et les prévisions, ainsi que pour d'autres sujets pertinents, en plus de fournir des informations sur les prix pour un SIM plus performant,
- Relier le SIM à d'autres institutions soutenant le marché et/ou à d'autres outils de gestion des risques afin d'accroître les avantages mutuels,
- Former les mécanismes/plates-formes nécessaires pour améliorer la coordination entre les principales parties prenantes et garantir l'examen efficace de la qualité des informations fournies.

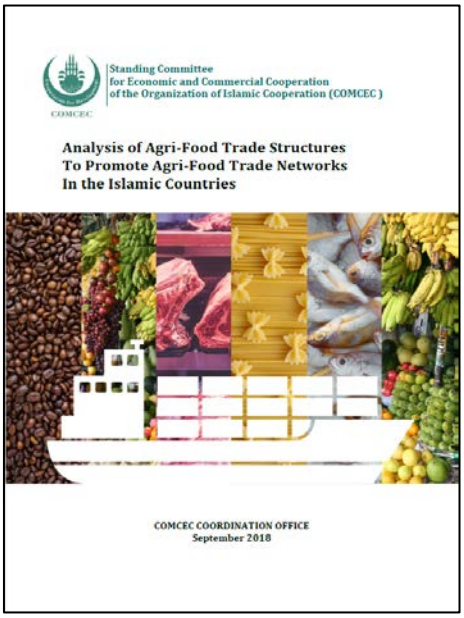

De nombreux Pays Membres de l'OCI sont situés dans des destinations où la capacité de production agricole est insuffisante pour répondre à la demande alimentaire de leurs populations en croissance rapide. En conséquence, ils dépendent fortement des importations agricoles, en particulier de produits alimentaires. Par conséquent, il est d'une importance vitale de comprendre l'évolution de la structure et de la dynamique du commerce agricole dans le monde et dans les Pays Membres de l'OCI. À cet égard, le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture a tenu sa 12ème réunion le 20 septembre 2018 sous le thème «Analyse des structures du commerce agroalimentaire pour promouvoir les réseaux de commerce agroalimentaires entre les Pays Membres» et a examiné le rapport de recherche sur le même sujet.

Le rapport de recherche a souligné que les marchés mondiaux du secteur agricole restent plus faussés que les marchés mondiaux des produits manufacturés. Les droits de douane en sont la force motrice, mais les mesures non tarifaires (MNT) jouent également un rôle essentiel dans le maintien des coûts du commerce à un niveau élevé. Les Pays Membres de l'OCI représentent une proportion modeste, mais croissante, du commerce mondial total des produits agricoles. En 1995, les Pays Membres de l'OCI représentaient 6,7% des exportations agricoles mondiales ; alors qu'en 2016, cette proportion était passée à 8,0%. Conformément à ce résultat, les exportations de produits agricoles de l'OCI ont progressé à un taux annualisé moyen de 5,9% au cours de cette période, contre 5,0% pour les exportations non-OCI.

Le rapport a souligné qu'au lieu d'un réseau commercial unique, il existait des réseaux largement distincts au sein de l'OCI, basés sur le commerce intrarégional. La caractérisation de ces réseaux est difficile en raison du rôle joué par le commerce extra-OCI pour de nombreux pays et produits. Les flux commerciaux résultent d'une interaction complexe entre politique, géographie et productivité. Selon le rapport, cette interaction présente des caractéristiques distinctes dans la région de l'OCI, telles que le rôle de la Turquie et de l'Arabie saoudite en tant que plaque-tournante pour certains

produits. Cependant, dans d'autres cas, les liens commerciaux sont relativement dispersés en raison de la tendance du commerce agricole à se différencier et de l'influence des politiques commerciales, notamment des accords commerciaux régionaux et transrégionaux. Dans le cadre du rapport de recherche, des visites de terrain ont été effectuées au Bangladesh, au Cameroun et au Maroc.

Conformément aux principales conclusions du rapport susmentionné et aux discussions qui ont eu lieu durant la 12ème Réunion, le Groupe de Travail sur l'Agriculture a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 12ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU COMCEC SUR L'AGRICULTURE
• Développer et mettre en œuvre des systèmes d'accès préférentiel aux marchés et des accords commerciaux intra-régionaux et transrégionaux (par exemple, le Système de Préférences Commerciales de l'OCI (SCP-OCI)) en vue de contribuer à un développement collaboratif et durable du commerce agricole, • Renforcement de la capacité de l'offre et amélioration de la capacité de la demande en rationalisant les mesures non tarifaires (MNT) pour une structure agricole durable parmi les Pays Membres de l'OCI. • Développer et accroître la connectivité économique ainsi que la connectivité physique et informationnelle afin de réduire les coûts du commerce sur les marchés du commerce agricole pour un développement durable du commerce agricole.

4.2. Projets financés par le COMCEC dans le domaine de l'agriculture pour la réalisation des Recommandations de Politiques

Dans le cadre du Cinquième Appel à Projets, qui a été lancé en septembre 2017, deux projets ont été sélectionnés pour un financement dans la zone de coopération agricole du Financement de Projets du COMCEC. Le premier projet mis en œuvre par l'Indonésie s'intitule «Développement d'un système d'information sur les marchés agricoles pour les horticulteurs». Les partenaires du projet pour ce projet sont la Malaisie, le Bangladesh, le Brunei Darussalam, l'Égypte, le Pakistan et la Jordanie. Le projet vise à faciliter la commercialisation des produits agricoles, en particulier l'horticulture dans les Pays Membres de l'OCI, par le biais d'activités de renforcement des capacités sur les systèmes d'information de gestion de marketing. À cet égard,

l'équipe du projet a effectué des visites d'étude en Australie et au Maroc afin de recueillir des données sur les meilleures pratiques de commercialisation des produits agricoles. Par ailleurs, un atelier international a été organisé afin de partager des expériences sur les stratégies d'accès aux marchés et les meilleures pratiques pour la compétitivité mondiale adoptées et promues par les pays avancés. Enfin, un programme de formation auquel ont participé des experts des pays partenaires s'est tenu en Indonésie. Dans le programme de formation, qui comprend une formation sur le terrain, les participants ont été formés aux aspects théoriques et pratiques des systèmes d'information de gestion de marketing.

Le deuxième projet agricole intitulé «Améliorer les services d'extension de l'irrigation agricole» est mis en œuvre par la Turquie avec la participation du Maroc et de la Tunisie. L'objectif du projet est d'améliorer les connaissances et l'expérience du personnel technique qui est employé dans les services de formation et d'extension en irrigation agricole. Dans le cadre du projet, l'équipe du projet a effectué des visites d'étude dans les pays partenaires pour étudier la situation actuelle dans les champs irrigués et les bonnes pratiques en matière d'irrigation agricole. Après les visites d'étude, lors d'un atelier de travail qui sera organisé en Turquie avec la participation d'experts des pays partenaires les difficultés et les opportunités liées à l'amélioration des services d'extension de l'irrigation seront expliqués en détail. Immédiatement après l'atelier de travail, un programme de formation, axé sur les approches novatrices pour l'utilisation efficace des ressources limitées en eau, les nouvelles techniques d'irrigation, les ressources en eau d'irrigation alternatives telles que les techniques d'eau saline ou de drainage et de récupération de l'eau, sera organisé.

4.3. Les efforts des Pays Membres pour la réalisation des Recommandations de Politique sur l'agriculture du COMCEC

Concernant la mise en œuvre des recommandations de politique dans le domaine de l'agriculture, les efforts nationaux ci-dessous ont été évoqués :

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur la réduction des pertes post-récolte ;
  - Le Ministère afghan de l'Agriculture, dans son Plan Stratégique quinquennal, s'est fixé pour objectif de réduire les pertes post-récolte de 30 à 12% d'ici 2021.
  - Au Cameroun, des études stratégiques visant à identifier les causes des pertes post-récolte ont été menées dans le cadre du Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) du Ministère de l'agriculture et du développement rural du

Cameroun. Afin de mieux lutter contre les pertes post-récolte, le gouvernement du Cameroun a lancé le Projet national de réduction des pertes post-récolte afin de garantir une coordination efficace au niveau des pays.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur la réduction du gaspillage alimentaire :
  - Le gouvernement du Cameroun a lancé une stratégie de développement rural et un plan directeur pour l'industrie afin de traiter le gaspillage alimentaire d'une manière globale.
- En ce qui concerne les Recommandations de Politique Ministérielle sur l'Amélioration de la performance du marché agricole :
  - Le Ministère de l'agriculture du Liban a adopté la stratégie 2015-2019 et un ensemble de réglementations est actuellement adopté afin de contrôler les intrants agricoles, y compris les pesticides, les engrais et les semences.

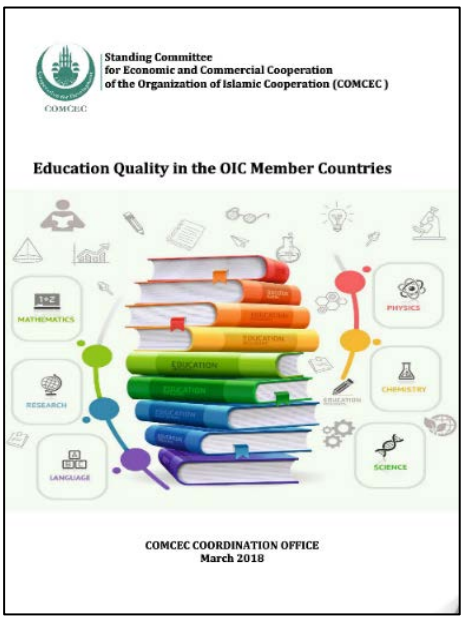

4.4. Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole

Une autre plateforme importante où les problèmes communs aux Pays Membres de l'OCI sont étudiés dans le secteur de l'agriculture est la Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole. La 7ème Réunion Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole qui s'est tenue les 26-28 avril 2016 à Astana, au Kazakhstan, a délibéré sur les contraintes et les défis communs de développement agricole et de sécurité alimentaire dans les États Membres de l'OCI, notamment la production agricole et la productivité, le commerce des produits agricoles, les ressources en eau et leurs usages dans l'agriculture. En outre, la 8ème Conférence Ministérielle sera organisée à İstanbul, en Turquie, durant le dernier trimestre de 2019.

5. Allègement de la Pauvreté

5.1. GT sur l'Allègement de la Pauvreté en 2018

L'éducation est une voie essentielle pour la réduction de la pauvreté et le développement durable dans le monde entier. De plus, au niveau national, l'éducation est l'un des déterminants fondamentaux de la productivité économique. Une population illettrée impose des coûts sociaux et économiques importants, tandis qu'une main-d'œuvre instruite est une ressource précieuse dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui. Le double fardeau du faible taux de scolarisation et d'apprentissage coexiste souvent et contribue au chômage, à la stagnation économique et à la pauvreté de masse.[5]

Vue l'importance du sujet, la 11ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue le 5 avril 2018, à Ankara, en Turquie, sous le thème «La qualité de l'éducation dans les Pays Membres de l'OCI.»

Le rapport de recherche, préparé spécialement pour cette réunion, soulignait que l'apprentissage est principalement lié au revenu du ménage, à l'éducation de la petite enfance, aux capacités des enseignants, à la qualité du programme et à sa mise à jour. Soulignant l'importance des examens d'évaluation des étudiants internationaux tels que PISA et TIMSS, le rapport indique également que les pays membres de l'OCI en tant que groupe sont à la traîne par rapport aux autres groupes dans toutes les évaluations internationales majeures. Néanmoins, les Pays Membres de l'OCI ont montré une tendance à la hausse en ce qui concerne la participation aux évaluations internationales ainsi que leurs performances aux résultats de ces examens. À cet égard, les résultats moyens de l'OCI en mathématiques, en lecture et en sciences dans le PISA ont augmenté de 8,02%, 10,83% et 8,07% respectivement entre 2003 et 2015. Au cours de la préparation du rapport de recherche, la Jordanie, la Malaisie, le Nigéria et le Pakistan ont été étudiés en détail en tant que pays de visite sur le terrain.

Comme souligné dans le rapport et durant les délibérations de la Réunion, les défis indiqués ci-dessous ont été identifiés :

- Absence / insuffisant d'éducation pré-primaire,
- Faible niveau de qualité des enseignants,
- Faire de l'enseignement un choix de métier,
- Classes bondées,
- Fossé riche-pauvre.

[5] Bureau de Coordination du COMCEC, Qualité de l'éducation dans les Pays Membres de l'OCI, 2018.

Afin de surmonter ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 11ème RÉUNION DU LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

- Augmenter à la fois la quantité et la qualité des enseignants, en particulier ceux qui enseignent dans les écoles desservant les plus exclus et les plus pauvres, en améliorant les taux de rémunération, les interventions pédagogiques, les incitations à la performance, la formation et la réforme des programmes
- Accroître l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage grâce à l'adoption de nouveaux modèles basés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Promouvoir de meilleures possibilités d'apprentissage pour la petite enfance grâce à un enseignement pré-primaire accessible et abordable
- Concevoir des modèles d'éducation efficaces en faveur des pauvres afin de combler le fossé entre les riches et les pauvres en matière d'apprentissage.

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle et basée sur le savoir, priver les citoyens d'opportunités de développement des compétences est un prétexte au gaspillage de talents et à des opportunités d'innovation et de croissance économique. Le renforcement des compétences est d'une importance cruciale pour éradiquer la pauvreté, car les étudiants issus de familles pauvres et/ou défavorisées préfèrent généralement une voie professionnelle à une voie purement académique afin d'entrer sur le marché du travail en douceur. Pour que le développement des compétences réduise activement la pauvreté dans les pays membres de l'OCI, les écoles de formation professionnelle doivent répondre aux besoins de l'industrie et utiliser des méthodes d'apprentissage modernes. À cet égard, les apprentissages, les stages et autres opportunités éducatives en entreprise pour les jeunes jouent également un rôle déterminant.

Considérant l'importance de la formation professionnelle, le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté s'est concentré sur ce sujet lors de sa 12ème Réunion tenue le 4 octobre 2018. Au cours de la réunion, le rapport de recherche intitulé

«Développement des compétences : L'enseignement professionnel dans les Pays Membres de l'OCI» a été examiné par les participants. Des représentants des États Membres participants, des organisations internationales et des autorités locales ont présenté des exposés et ont partagé leurs expériences en matière d'amélioration des programmes de développement des compétences et de formation professionnelle.

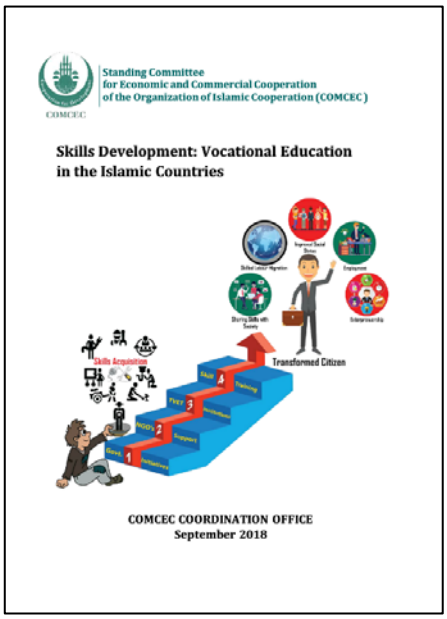

Le rapport de recherche précité a révélé que de nombreux jeunes ne pouvaient pas participer à des formations de compétences en raison des frais de scolarité et autres coûts connexes. Il a également souligné l'absence de liens industriels avec les institutions d'EFTP dans de nombreux pays membres de l'OCI. En outre, le niveau de compétence et de connaissance des enseignants dans les secteurs de l'EFTP ainsi que leur expérience industrielle pratique doivent être améliorés dans de nombreux pays membres de l'OCI. Les données montrent également qu'en raison du manque de connaissances et de sensibilisation à l'EFTP et du statut social relativement faible des diplômés de l'EFTP, les parents envoient principalement leurs enfants dans des établissements d'enseignement public plutôt que dans des établissements d'EFTP.

Tenant compte de ces défis, la 12ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a formulé les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 12ème RÉUNION DU LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ
• Améliorer l'accès des étudiants/jeunes pauvres à l'enseignement professionnel en éliminant/réduisant les frais de scolarité, en offrant des plans de bourses mensuelles et en fournissant des installations adéquates (logement) pour les étudiants venant de régions éloignées, • Faire correspondre les compétences des institutions d'EFTP aux exigences industrielles grâce à une mise à jour du curriculum axée sur l'emploi et sur la

demande et sur l'amélioration des installations des institutions d'EFTP ainsi que la mise en place d'un centre de formation dans la zone industrielle,

- Augmenter à la fois la quantité et la qualité des enseignants dans le secteur de l'EFTP en leur proposant des programmes de développement professionnel, un rattachement industriel et une reconnaissance de leur travail en fonction de la performance,
- Accroitre la sensibilisation à l'EFTP et à la reconnaissance sociale de ses diplômés afin d'accroître le nombre d'inscriptions dans les secteurs d'EFTP et de créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les diplômés qualifiés.

5.2. Projets financés par le COMCEC dans le domaine de l'allègement de la pauvreté pour la réalisation des Recommandations de Politiques

Il existe deux projets dans la zone de coopération pour l'allègement de la pauvreté en 2018 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. L'Indonésie a mis en œuvre le projet intitulé «Amélioration du système de guichet unique pour la protection sociale et la réduction de la pauvreté dans les Pays de l'OCI». Dans le cadre de ce projet, les pays partenaires sont le Pakistan, le Bangladesh et l'Azerbaïdjan. Le projet vise à améliorer la capacité des facilitateurs locaux et de la communauté de mentors en matière de protection sociale et de programme d'allègement de la pauvreté. Le projet comprenait une conférence, un atelier de travail et trois programmes de formation. Lors de la conférence, les participants des pays partenaires ont partagé des idées et des expériences de pays sur le sujet du projet. Lors de l'atelier de travail, le contenu et les modules du programme de formation ont été préparés avec la contribution des pays partenaires. Dans les programmes de formation, qui consistaient en format de formation de formateurs, les facilitateurs locaux ont acquis les connaissances et compétences nécessaires en matière d'analyse intégrée des données pour la planification et la budgétisation ; compétences de communication et de plaidoyer dans le contexte de l'assistance et de l'autonomisation de la communauté ; compétences de gestion de cas liées aux programmes de protection sociale et d'allègement de la pauvreté.

La Gambie est en train de mettre en œuvre le projet «Formation sur l'esprit d'entreprise pour les enseignants dans les Pays de l'OCI sélectionnés» avec le Sénégal et le Cameroun. L'objectif du projet est de familiariser les enseignants aux compétences en entrepreneuriat, afin de renforcer davantage les capacités de production des élèves. Le projet comprend un programme de formation qui conduira à la modernisation et à

l'intégration des modules sur l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires de la Gambie et des pays partenaires.

5.3. Les efforts des Pays Membres pour la réalisation des recommandations de politique sur l'allègement de la pauvreté du COMCEC

Concernant les efforts des Pays Membres envers la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielles du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté, les Pays Membres ont évoqué ce qui suit :

- En accord avec les Recommandations de Politique Ministérielle sur l'accessibilité des groupes vulnérables à la protection sociale,
  - En Tunisie, une note-cadre a été rédigée par un comité de pilotage pour la mise en place d'un programme de transferts de monnaies pour les enfants. La Tunisie a également développé un programme pour soutenir l'inclusion économique des jeunes des ménages pauvres avec un prêt de 60 millions de dollars financé par la Banque mondiale et a également obtenu son soutien pour la conception technique de ce programme.
- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur «L'éducation des enfants défavorisés au sein de l'OCI : La Clé pour Échapper à la Pauvreté »,
  - L'Algérie a émis une réglementation pour permettre aux élèves nécessiteux de prendre leurs repas gratuitement dans les écoles. En cas de fermeture temporaire de la cantine scolaire au cours de l'année scolaire, la municipalité assure l'alimentation scolaire des élèves bénéficiaires.
  - Le gouvernement tunisien a récemment annoncé une subvention en espèces de $200 par étudiant pour couvrir ses coûts de transport.

5.4. Autres efforts des Institutions de l'OCI sous la supervision du COMCEC

Autres programmes en cours pour l'allègement de la pauvreté dans le cadre du COMCEC sont : Le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique - PSDA (au sein de la Banque Islamique de Développement) et le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement - FSID (au sein de la Banque Islamique de Développement) et le Programme de Formation Professionnelle de l'OCI (OCI-PFP) (au sein du SESRIC).

Le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) est un fonds spécial créé dans le but de réduire la pauvreté et axé sur le développement humain, l'agriculture, le développement rural et les infrastructures de base. Le budget ciblé du Fonds est d'US$ 10 milliards. Dès Avril 2018, le montant total des contributions reçues était de 2.584 milliards de dollars américains. Le montant cumulatif des approbations a atteint US$734,42 millions pour 117 opérations dans 33 Pays Membres. 3 nouveaux programmes fondés sur des bourses ont été adoptés par le FSID, à savoir la Deuxième Génération de l'Alliance de lutte contre la cécité évitable, le Programme de Bourses d'études pour les Pauvres dans les Pays Membres de la BID, le Programme Coalition pour lutter contre la fistule obstétricale.

Le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA) est un autre programme mis au point pour alléger la pauvreté dans les États Membres africains en augmentant la croissance économique, en améliorant la productivité du secteur agricole et en créant des opportunités d'emplois. Le capital ciblé du PSDA est d'US$12 milliards. Le montant total des approbations a atteint US$5,5 milliards depuis le début du Programme. Les décaissements au titre des approbations de la SPDA s'élèvent à US$2,248 milliards, soit 46% du total des approbations.

Le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) est mis en œuvre par le SESRIC afin de renforcer les capacités des pays membres dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels. Le programme de formation des enseignants de l'EFTP, programmes de certification et de formation modulaire, normes professionnelles et système de certification et d'assurance de la qualité sont quelques-uns des programmes importants dans le cadre de l'OCI-EFP.

5.5. Mise en Œuvre des ODD

Étant donné sa place essentielle sur l'ordre du jour des développements mondiaux, le Programme 2030 pour le développement durable et les objectifs de développement durable (ODD) ont été mis sur l'ordre du jour du COMCEC.

Suite aux rapports préparés au cours des années précédentes dans le cadre du COMCEC, tels que «Les facteurs de réussite essentiels dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable : Situation actuelle et perspectives de l'OCI» et «Contributions des institutions de l'OCI à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) », la 32ème Session du COMCEC a demandé au BCC de rassembler les activités des institutions de l'OCI, qui sont menées pour la mise en œuvre des ODD dans les pays membres et soumettre un

rapport à la 33ème Session du COMCEC. En conséquence, le BCC a rassemblé les activités des institutions de l'OCI, qui ont été menées pour contribuer à la mise en œuvre des ODD dans les pays membres, et a présenté un rapport à la 33ème Session du COMCEC. Le BCC présentera une liste d'activités similaire compilée à la 34ème Session du COMCEC.

Par ailleurs, le SESRIC mène une enquête des tendances sur les priorités des Pays Membres en matière d'ODD. À ce jour, 33 pays membres ont contribué à l'enquête. Selon les réponses des pays répondants, les trois objectifs principaux identifiés par les pays membres sont l'ODD3 : Bonne santé et bien-être, ODD 2 : Zéro Faim, SDG1 : Pas de pauvreté. SESRIC devrait soumettre un rapport révisé sur les résultats de la tendance de l'enquête à la 34ème Session du COMCEC.

6. Coopération Financière

6.1. GT sur la Coopération Financière en 2018

La Finance Islamique est l'un des aspects importants du système financier international à la croissance la plus rapide au cours des dernières décennies. Il s'est mondialisé en s'étendant à près de 90 pays dans le monde. En tant que segment de la finance islamique, le marché des Sukuk est considéré comme l'un des principaux moteurs de la croissance du secteur de la finance islamique et l'état du marché des Sukuk est considéré comme un baromètre du bon fonctionnement du marché financier islamique au sens large.

Prenant en compte l'intérêt croissant pour le marché de la finance islamique et des Sukuk, la 10ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) s'est tenue le 29 mars 2018 à Ankara sous le thème «Le rôle des Sukuk dans les marchés de capitaux islamiques». Au cours de la Réunion, les représentants des États Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et les difficultés rencontrées dans le développement du marché des Sukuk dans leurs pays respectifs. Le rapport de recherche préparé pour cette réunion révèle que Sukuk fournit une plate-forme pour gérer le financement des liquidités, des actifs et des infrastructures dans l'économie réelle. Dans ce contexte, le marché des Sukuk constitue une plate-forme importante pour soutenir le financement à long terme conforme à la Charia. Cela peut également contribuer de manière significative au développement économique d'un pays. Néanmoins, avec une part de marché de près de 15%, la taille du marché des Sukuk est assez limitée.

Par ailleurs, les éléments constitutifs essentiels à la croissance durable d'un marché des Sukuk sont (i) un cadre juridique et réglementaire solide incluant une gouvernance de la Charia, (ii) un cadre fiscal favorisant des conditions équitables entre les obligations

et les Sukuk (neutralité fiscale et incitations fiscales), (iii) les infrastructures et la technologie du marché (par exemple, le marché monétaire islamique, la plate-forme de négociation électronique), (iv) la réglementation et la supervision, et (v) les principaux investisseurs institutionnels qui créent le demande d'émissions de Sukuk.

Selon le rapport, dès 2017, l'encours total de Sukuk s'élevait à US$396,0 milliards. Les émissions mondiales de Sukuk ont augmenté de 45,4% en 2017 par rapport à 2016 et ont atteint US$105,6 milliards en 2017, contre US$72,6 milliards en 2016. Dès 2017, la Malaisie dominait le secteur avec une part de marché de 60,0% (ou US$26,3 milliards), suivie de l'Arabie saoudite avec 16,2% (ou US$7,1 milliards) et des Émirats arabes unis avec 9,0% (ou US$3,9 milliards) du total des émissions du secteur privé.

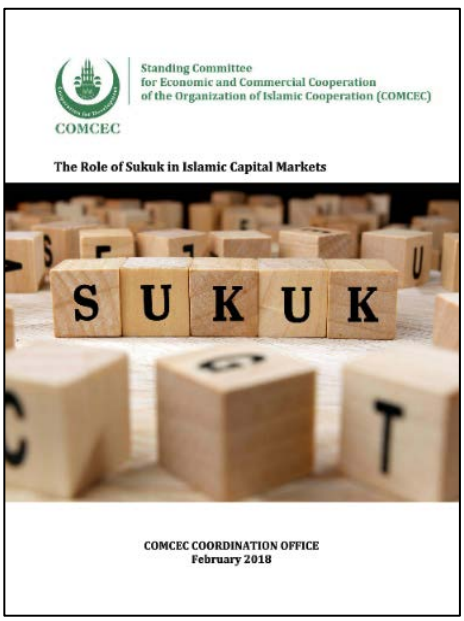

Dans le cadre de ce rapport, des visites sur le terrain ont été effectuées dans quatre Pays Membres de l'OCI, à savoir l'Indonésie, la Malaisie, le Nigeria et la Turquie, afin de mieux comprendre l'environnement politique du marché des Sukuk. D'autre part, des études documentaires ont été réalisées pour les Émirats arabes unis et Hong Kong.

Certains des principaux défis rencontrés par les États Membres, énumérés dans le rapport sont :

- Absence de cadre législatif nécessaire,
- Absence de cadre fiscal pour soutenir le développement du marché de Sukuk,
- Absence de cadre de gouvernance de la Charia,
- Base d'investisseurs inadéquats.

Afin de surmonter ces défis, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 10ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE

- Développer un cadre juridique et réglementaire habilitant pour les marchés de capitaux islamiques et promouvoir une collaboration solide entre les principaux acteurs du marché dans le but d'améliorer l'écosystème pour l'émission de Sukuk.
- Améliorer l'infrastructure du marché et, le cas échéant, le cadre fiscal existant pour l'amélioration de l'émission de Sukuk.
- Développer une base de liquidités durables pour le soutien de la demande d'actifs de façon conforme à la Charia, et faciliter la diversification des acteurs du marché du côté de la demande sur le marché du Sukuk.
- Promouvoir un approvisionnement durable en émission de Sukuk auprès du secteur privé, dans le but de favoriser la diversification des participants du secteur du côté de l'offre et d'élargir la courbe de rendement de référence.
- Développer un processus de gouvernance de Charia sans faille dans le but d'accélérer le délai d'émission de Sukuk, améliorer la clarté des structures de Sukuk, promouvoir l'innovation des produits, renforcer la confiance des marchés et augmenter la sensibilisation au marché parmi les professionnels du secteur.

La 11ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière aura lieu le 25 Octobre 2018, avec pour thème «Gestion du Fonds Islamique.»

6.2. Projets financés par le COMCEC dans le domaine de la Coopération Financière pour la réalisation des Recommandations de Politiques

En 2018, deux projets de coopération financière seront soutenus dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC. Le titulaire du premier projet intitulé : «Formation et Directives sur l'Émission de Sukuk» est le Nigéria et ses partenaires sont la Gambie et le Togo. Dans le cadre du projet, un programme de formation et un atelier de travail ont été organisés au Nigéria. Au cours du programme de formation, les personnes clés des agences liées au Sukuk recevront une formation sur l'émission effective d'un Sukuk depuis son émission jusqu'à sa revente sur le marché secondaire. Par ailleurs, lors de l'atelier de travail, qui a eu lieu à Abuja avec la participation des représentants des agences émettrices et des régulateurs financiers, les participants discuteront de

l'émission effective du Sukuk. Après l'achèvement des activités du projet, l'équipe du projet préparera un rapport de projet dans lequel les résultats de l'atelier du travail et du programme de formation seront présentés.

Le projet intitulé : « Amélioration de la Protection des Consommateurs Financiers dans les États Membres de l'OCI » sera mis en œuvre par la Turquie, avec la participation de 18 États Membres. Le projet vise à assurer une meilleure protection financière des consommateurs pour les États Membres de l'OCI en évaluant et en organisant les meilleures pratiques, les expériences administratives et les tendances à la hausse dans le domaine de la politique de protection des consommateurs financiers. À cet égard, un atelier de travail international avec la participation des partenaires du projet, se tiendra à İstanbul, en Turquie. Pendant l'atelier de travail, les participants se concentreront sur la définition d'une stratégie globale de protection des consommateurs en évaluant et en organisant les meilleures pratiques, le commerce transfrontalier et le règlement des différends, les expériences administratives, les actions conjointes/coordonnées, ainsi que les autres tendances à la hausse en matière de protection des consommateurs. En outre, un rapport d'achèvement du projet incluant les résultats de l'atelier de travail sera préparé par l'équipe du projet.

6.2. Les efforts des Pays Membres pour la réalisation des recommandations de politique sur la coopération financière du COMCEC

En fonction des commentaires reçus des Pays Membres, les efforts nationaux suivants en accord avec les Recommandations de Politique du COMCEC ont été formulés.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielle sur «l'architecture financière islamique nationale et mondiale»,
  - La Feuille de route sur les perspectives de l'économie nationale de la République d'Azerbaïdjan, qui évalue le rôle de la finance islamique dans le développement du secteur réel et des investissements, a été approuvée par le Décret présidentiel no 1138 du 06.12.2016.
  - La Jordanie a organisé des ateliers de travail et des formations sur l'élaboration d'un cadre juridique pour la Finance islamique et a lancé un règlement/loi/mesures administratives sur le cadre juridique de la Finance islamique. La Jordanie a également organisé des ateliers de travail et des activités de formation sur le cadre de gouvernance de la Charia.

- Le Sénégal a organisé le 5ème Forum sur la Finance islamique sous le thème «Établir un pont entre les investisseurs des pays du Golfe et le financement des infrastructures en Afrique de l'Ouest.

- Concernant les Recommandations de Politique Ministérielles sur la «Diversification des instruments financiers islamiques»

  - L'Azerbaïdjan travaille sur de nouveaux amendements aux lois relatives aux opérations financières qui coïncident en de nombreux points avec «islamique» et règlementent de l'assurance mutuelle. Le projet de loi a été préparé et sera soumis aux autorités compétentes pour considération et mesures nécessaires à adopter.

  - La Jordanie a initié une réglementation/loi/mesures administratives.

6.3. Autres efforts sous la supervision de la Coopération Financière du COMCEC

Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI

Le Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI, créé en 2005, vise à promouvoir la coopération entre les bourses de valeurs des Pays Membres de l'OCI et les institutions pertinentes et poursuit ses efforts pour une harmonisation des règles et réglementations qui gouvernent les opérations de marchés. Depuis sa création, le Forum a également développé quelques projets importants, y compris l'indice 50 de la Charia S&P OIC/COMCEC. La 12ème Réunion du Forum a été organisée le 11 septembre 2018 en Turquie.

De plus, le Forum travaillait à l'établissement d'une plateforme/bourse d'or pour les Pays Membres de l'OCI conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC. Le Secrétariat du Forum devrait rendre compte des progrès accomplis à la 34ème Session du COMCEC. Des détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum (www.oicexchanges.org)

Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, a été fondé en 2011 afin de développer un mécanisme de coopération pour les organes régulateurs des marchés de capitaux des États Membres. Le Forum entreprend ses activités par le biais de quatre Groupes de Travail : «Le Renforcement des Capacités», «Le Développement du Marché», «Les Finances Islamiques» et «La Littératie Financière». Les Groupes de Travail ont émis huit rapport sur les diverses questions, notamment les finances

islamiques, l'amélioration de la littératie financière dans les marchés des valeurs mobilières et les systèmes de divulgation publique, etc. La 6ème Réunion du Forum était organisée le 31octobre, 2017 en Turquie.

En plus des efforts existants pour booster la coopération entre les organes régulateurs des marchés de capitaux des États Membres, le Forum a également travaillé dans le cadre de «l'Initiative de la Bourse Immobilière COMCEC», conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC. Le Secrétariat du Forum devra achever les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à la mise en place de la plate-forme électronique du COMCEC Real Estate avant la 34ème session du COMCEC et présenter un rapport sur le sujet à la 34ème session du COMCEC.

L'information détaillée concernant les activités du Forum est disponible sur le site Web du Forum (www.comceccmr.org)

Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI

Les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI se réunissent régulièrement en vue de partager les expériences et renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine. La 16ème Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI s'est tenue les 23-25 septembre 2018 à Ankara, Turquie. Au cours de la Réunion, conformément à la décision pertinente de la 15ème Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires, deux documents de base techniques ont été présentés par les coprésidents du Groupe de Travail sur les Perspectives économiques et du Groupe de Travail sur l'Inclusion financière de l'OCI. Le communiqué final de la réunion sera présenté à la 34ème Session du COMCEC.

7. Coopération du Secteur Privé

Le secteur privé est un moteur important de croissance économique et de développement durable. C'est la source principale de génération de revenu, d'opportunités de travail et d'éradication de la pauvreté. Du moment que les Pays Membres de l'OCI ont des niveaux de développements très variés, certains pays membres ont un secteur privé dynamique et résiliant, alors que d'autres ne bénéficient pas pleinement des opportunités générées par le secteur privé. De ce fait, il existe un besoin primordial de développer le secteur privé dans les pays membres pour leur permettre d'être intégré dans les initiatives de développement.

Compte tenu de l'importance du secteur privé pour les économies des Pays Membres, certains événements importants, des foires et des expositions sont organisés par le CIDC

et le CICIA afin de renforcer la coopération du secteur privé dans l'OCI. Ces activités sont examinées au cours des Réunions annuelles du COMCEC.

Réunions du Secteur Privé / Forum des Femmes d'Affaires

La participation active du secteur privé au COMCEC et aux autres institutions pertinentes de l'OCI a une importance particulière dans la promotion du commerce intra-OIC et des investissements. Dans ce contexte, les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des 57 Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux, explorer de nouveaux marchés et apprendre les meilleures pratiques. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été organisées. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise également des Forums pour les Femmes Entrepreneurs.

Préparation pour l'Établissement du Centre d'Arbitrage de l'OCI

Lors du 13ème Sommet islamique tenu du 10 au 15 avril 2016 à İstanbul, en Turquie, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a proposé de mettre en place un centre d'arbitrage à İstanbul au profit des Pays Membres de l'OCI. Sur cette proposition, le COMCEC a pris des mesures pour entamer les préparatifs en vue de la création du Centre d'arbitrage de l'OCI à İstanbul.

Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, la CICIA et le TOBB ont organisé la 1ère réunion du groupe de travail sur la création du Centre d'Arbitrage de l'OCI le 13 avril 2018 à İstanbul, en Turquie. Des experts internationaux de haut niveau et des représentants de chambres membres de certains pays membres ont assisté à la Réunion. De plus, la 2ème Réunion du Groupe de Travail s'est tenue le 9 juillet 2018 à İstanbul, en Turquie. Au cours de la Réunion, le projet de statut du Centre d'Arbitrage de l'OCI a fait l'objet de délibérations approfondies avec la participation d'experts en arbitrage de renommée mondiale ainsi que de représentants de certaines chambres membres de la CICIA. Conformément à la résolution pertinente de la 33ème Session du COMCEC, la CICIA et le TOBB achèveront les préparatifs techniques en vue de la création du Centre et soumettront un rapport à la 34ème Session du COMCEC.

CHAPITRE II : EFFORTS DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES : PUBLICATIONS COMCEC

Le COMCEC a pour objectif de produire et de diffuser des connaissances, de partager des expériences et des meilleures pratiques; de développer une compréhension commune et de rapprocher les politiques dans les domaines de coopération afin de trouver des solutions aux défis confrontés par les Pays Membres. À cette fin, les Groupes de Travail du COMCEC sont conçus comme des instruments servant à réaliser la mission du COMCEC. Dans ce contexte, des études de recherche sont préparées spécifiquement pour chaque réunion de GT afin de former une base pour les discussions menées durant les Réunions.

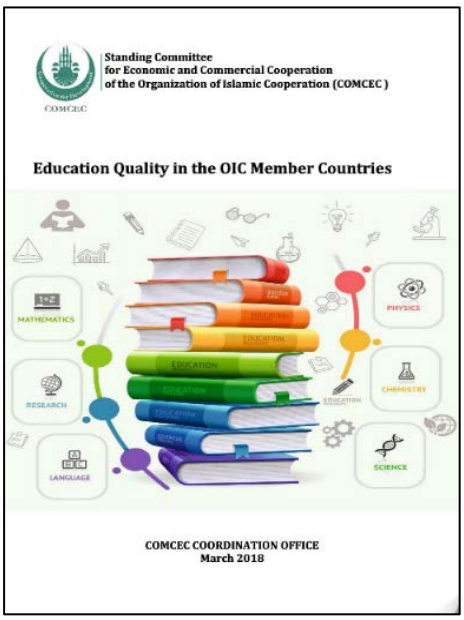

Chaque rapport de recherche se concentre sur un thème spécifique des Groupes de Travail et il est préparé par des sociétés de conseil au niveau mondial, des organisations internationales qui ont de l'expérience sur un thème spécifique ou des académiciens des universités de hauts rangs à travers le monde. Le Bureau de Coordination du COMCEC prépare les rapports en coopération étroite avec les conseillers afin d'assurer des études de recherche de haute qualité. Les études commencent avec un cadre conceptuel et un aperçu du thème spécifique dans le monde et dans les pays membres, suivi d'une analyse approfondie de quelques pays membres basée sur des visites de terrain, des enquêtes et des entrevues. À la fin de chaque rapport, certaines recommandations de politique sont données aux Pays Membres aussi bien qu'aux efforts de coopération internationale sous l'égide du COMCEC.

Lors de la préparation de chaque rapport de recherche, la participation active des Pays Membres est d'une importance vitale. À cet égard, les thèmes de recherche sont identifiés avec les Pays Membres lors des Réunions Annuelles de Coordination des Points Focaux du COMCEC. À la lumière des points de vue des Points Focaux du COMCEC, les thèmes de chaque groupe de travail ainsi que le rapport de recherche sont déterminés pour les trois prochaines années. De plus, lors de la préparation des rapports de recherche, des enquêtes sont transmises aux points focaux afin d'enrichir les données

empiriques présentées dans les rapports et de garantir leur bien-fondé analytique. Les observations des Pays Membres sont également enrichies par la réception de leurs points de vue/commentaires sur les avant-projets d'études de cas (s'ils font l'objet d'une analyse de cas) et d'un avant-projet de rapport avant leur finalisation. De plus, les observations faites lors des Réunions du Groupe de Travail, où chaque rapport de recherche est présenté, sont avantageuses aux Pays Membres et aux organisations internationales compétentes pour l'amélioration des rapports de recherche. Les versions finales des rapports de recherche sont publiées sur le site Web des livres électroniques du COMCEC (ebook.comcec.org).

De plus, des perspectives sectorielles sont préparées annuellement pour chaque domaine de coopération. Ces documents sont préparés par le Bureau de Coordination du COMCEC en vue d'explorer les tendances mondiales et la situation actuelle dans les Pays Membres de l'OCI dans le domaine respectif et enrichir les débats durant les Réunions des Groupes de Travail en fournissant des données récentes.

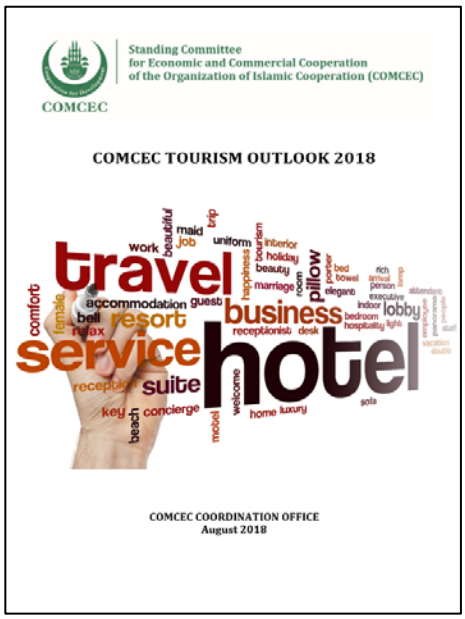

Par ailleurs, après chaque Réunion d'un GT, des documents de compte rendu sont préparés afin de refléter les discussions, y compris les résumés des présentations faites au cours des Réunions.

Depuis la 33ème Session du COMCEC, 10 rapports de recherche ont été élaborés sur les thèmes des groupes de travail et 4 rapports de perspectives sectorielles, ainsi que 3 documents de compte rendu ont été préparés. Toutes ces publications sont consultables sur le site Web du COMCEC, accessibles sous forme de livre électronique sur le site Web de livres électroniques du COMCEC : http://ebook.comcec.org/

CHAPITRE III : INSTRUMENT DE SOUTIEN AUX POLITIQUES POUR LA RÉALISATION DES RECOMMANDATIONS DU COMCEC : FINANCEMENT DE PROJETS DU COMCEC

Le Financement de Projets du COMCEC, l'un des deux instruments de la Stratégie du COMCEC, vise à mobiliser la capacité et l'expertise des États Membres et des institutions de l'OCI pour réaliser les buts et les objectifs de la Stratégie. Le Financement de Projets du COMCEC facilite la réalisation des Recommandations de Politique du COMCEC car chaque projet financé devrait être associé à l'une des recommandations de politique adoptées par les Sessions Ministérielles du COMCEC.

Cet instrument permet aux Pays Membres et aux Institutions de l'OCI de s'engager dans les efforts de coopération pour surmonter les défis communs. L'instrument fournit l'occasion aux Pays Membres de proposer des projets multilatéraux dans les domaines prioritaires identifiés par la Stratégie du COMCEC, les Groupes de Travail du COMCEC et les Recommandations de Politique Ministérielles. Le mécanisme permet également la réalisation des recommandations respectives en enrichissant le contexte politique dans les Pays Membres.

Le Financement de Projets du COMCEC est un outil précieux pour aider les pays membres dans l'élaboration de leurs politiques. Il met en pratique les recommandations politiques du COMCEC tout en améliorant les capacités institutionnelles et humaines des Pays Membres. Chaque projet financé est mis en œuvre à travers la coopération d'au moins trois Pays Membres de l'OCI. De ce fait, ce mécanisme non seulement rends possible l'échange d'informations et d'expériences dans un thème spécifique, mais il améliore également la capacité des Pays Membres à travailler ensemble pour adresser les problèmes communs à travers la mise en œuvre de projets multilatéraux.

Les propositions de projets peuvent être soumises par les ministères compétents des Pays Membres, qui seront enregistrés auprès des Groupes de Travail pertinents. Les Institutions de l'OCI qui travaillent dans le domaine économique sont également éligibles à soumettre des propositions.

Les propositions de projets doivent se conformer aux principes, objectifs et résultats de la Stratégie du COMCEC et des recommandations de politique qui sont formulés par les Groupes de Travail du COMCEC et adoptés par les Sessions Ministérielles du COMCEC.

En 2017, troisième année de mise en œuvre du Financement de Projets du COMCEC, neuf projets étaient financés par le COMCEC (Tableau 1).

Tableau 1 : Projets Financés en 2017

	Propriétaire du Projet	Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet
1	**Gambie**	Indonésie et Nigeria	Agriculture	Réduction des Pertes Post-Récolte dans les Céréales pour Améliorer les Moyens de Subsistance Ruraux
2	**Indonésie**	Brunei Darussalam, Égypte, Malaisie et Soudan	Agriculture	Amélioration du Revenue des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles en Réduisant les Pertes dans la Production Animale
3	**Albanie**	Azerbaïdjan et Turquie	Allègement de la Pauvreté	Création d'une Feuille de Route pour un Service Social Intégré pour le Logement
4	**Gambie**	Sénégal et Sierra Leone	Allègement de la Pauvreté	Formation sur l'Entrepreneuriat et la Gestion des Petites Entreprises pour les Femmes
5	**Indonésie**	Malaisie et Turquie	Allègement de la Pauvreté	Renforcer les moyens de subsistances locales et durables pour activer les pauvres en ouvrant une voie de marketing par le commerce électronique
6	**Suriname**	Guyane et Nigeria	Allègement de la Pauvreté	La professionnalisation de la garde d'enfants dans certains pays de l'OCI
7	**Gambie**	Nigeria et Sénégal	Tourisme	Élaboration d'un programme de formation et de certification pour l'industrie musulmane des voyages, du tourisme et de l'hôtellerie
8	**Mozambique**	Mali et Sénégal	Tourisme	Renforcer la capacité de la main-d'œuvre du Tourisme Favorable aux Musulmans
9	**Soudan**	Tchad et Djibouti	Tourisme	Renforcer la Capacité des Artisans et des Services à la Clientèle
10	**SESRIC**	18 Pays Membres	Tourisme	Programme de Formation sur le Développement et la Promotion du Tourisme Favorable aux Musulmans dans les Pays Membres de l'OCI
11	**Suriname**	Guyane et Turquie	Commerce	Renforcer les Services de Soutien des PME au Suriname et en Guyane pour Augmenter la Participation aux Chaines de Valeur Mondiales
12	**CIDC**	Maroc, Sénégal et Égypte	Commerce	Facilitation du Commerce : Identification des Obstacles Non Tarifaires parmi les Pays Membres de l'OCI
13	**Côte d'Ivoire**	Burkina Faso et Mali	Transport et Communications	Améliorer le pouvoir de la sécurité routière en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali

Source : Bureau de Coordination du COMCEC

En prenant en considération les propriétaires de projets et leurs partenaires, plus de 50 pays membres ont bénéficié du Financement des Projets du COMCEC en 2017. À cet égard, un rapport analytique a été rédigé, ainsi que vingt-huit programmes de formation

et quatre ateliers de travail. Ces activités ont été réalisées grâce aux commentaires, aux données, et aux informations collectées lors des six visites d'études entreprises par les propriétaires de projets et les partenaires (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des activités des Projets 2017

	PROPRIÉTAIRE DE PROJET Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Formation	Atelier de Travail	Rapport Analytique	Visite d'Études
1	**GAMBIE** Indonésie et Nigeria	Agriculture	1			2
2	**INDONÉSIE** Brunei Darussalam, Égypte, Malaisie et Soudan	Agriculture	1			4
3	**ALBANIE** Azerbaïdjan et Turquie	Allègement de la Pauvreté		1		
4	**LA GAMBIE** Sénégal et Sierra Leone	Allègement de la Pauvreté	1			
5	**INDONÉSIE** Malaisie et Turquie	Allègement de la Pauvreté	18	1		
6	**SURINAME** Guyane et Nigeria	Allègement de la Pauvreté	1			
7	**LA GAMBIE** Nigeria et Sénégal	Tourisme	1			
8	**MOZAMBIQUE** Mali et Sénégal	Tourisme	1	1		
9	**SOUDAN** Tchad et Djibouti	Tourisme	1			
10	**SESRIC** 18 Pays Membres	Tourisme	1			
11	**SURINAME** Guyane et Turquie	Commerce	1		1	
12	**CIDC** Maroc, Sénégal et Égypte	Commerce		1		
13	**CÔTE D'IVOIRE** Burkina Faso et Mali	Transport et Communications	1			
Total			28	4	1	6

Source : Bureau de Coordination du COMCEC

Pour 2018, 18 projets sont soutenus par le Financement de Projets du COMCEC. Ces nouveaux projets sont prévus de relever les défis communs à plus de 50 pays membres en 2018 (Tableau 3).

Tableau 3 : Projets Financés en 2018

	Propriétaire du Projet	Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet
1	**Turquie**	Maroc, Tunisie	Agriculture	Améliorer les services de vulgarisation de l'irrigation agricole
2	**Indonésie**	Malaisie, Bangladesh, Brunei Darussalam, Égypte, Pakistan, Jordanie	Agriculture	Développer les Systèmes d'Information des Marchés Agricoles pour les Horticulteurs
3	**Gambie**	Sénégal, Cameroun, Maroc	Allègement de la Pauvreté	Formation sur l'esprit d'entreprise pour les enseignants dans les pays de l'OCI sélectionnés
4	**Indonésie**	Pakistan, Azerbaïdjan, Bangladesh	Allègement de la Pauvreté	Amélioration du système de guichet unique pour la protection sociale et la réduction de la pauvreté dans les Pays de l'OCI
5	**Burkina Faso**	Niger, Côte d'Ivoire	Tourisme	Renforcer la résilience du secteur du tourisme face aux crises par la communication
6	**Mozambique**	Soudan, Malaisie, Gambie, Ouganda	Tourisme	Tourisme communautaire par la promotion des sites du patrimoine pour l'allègement de la pauvreté
7	**Mali**	Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal	Tourisme	Formation sur la communication de crise dans le tourisme pour certains Pays Membres de l'OCI
8	**SESRIC**	13 Pays Membres	Tourisme	Amélioration de l'écosystème du tourisme islamique dans les Pays Membres de l'OCI : Destination et développement de l'industrie
9	**Soudan**	Jordanie, Maroc, Turquie, Ouganda	Commerce	Renforcement de la capacité institutionnelle pour les Systèmes à Guichet Unique dans les États Membres de l'OCI
10	**Maroc**	Cameroun et Tunisie	Commerce	L'étude de faisabilité sur l'interopérabilité de certains systèmes à guichet unique dans les Pays membres de l'OCI
11	**Nigéria**	Maroc, Indonésie	Commerce	Stimuler le commerce intra-OCI en améliorant les mesures de facilitation des échanges dans les Pays Membres de l'OCI

	Propriétaire du Projet	Partenaires du Projet	Domaine de Coopération	Titre du Projet
12	**INMPI**	21 Pays Membres	Commerce	Harmonisation des Normes Halal Nationales avec les Normes Halal de l'OCI/INMPI
13	**Gambie**	Sénégal, Nigéria	Transport et Communications	Analyse des systèmes de gestion de la base de données routières dans les pays de l'OCI sélectionnés
14	**Iran**	Azerbaïdjan, Turquie	Transport et Communications	Étude de faisabilité du corridor de transport Iran-Caucase
15	**Jordanie**	Irak, Turquie	Transport et Communications	Étude de faisabilité pour la reconstruction de l'ancienne ligne de chemin de fer ottomane du Hejaz
16	**Nigéria**	Malaisie, Turquie, Gambie	Transport et Communications	Promotion de l'utilisation du haut débit dans la recherche et l'éducation parmi les États Membres de l'OCI
17	**Nigéria**	Gambie, Togo	Coopération Financière	Formation et lignes directrices sur l'émission de SUKUK
18	**Turquie**	18 Pays Membres	Coopération Financière	Amélioration de la protection du consommateur financier dans les Pays de l'OCI

Source : Bureau de Coordination du COMCEC

Pour 2019, le BCC a lancé un appel de propositions de projets pour la sixième fois en septembre 2018. Après les évaluations préliminaires, le BCC annoncera la liste restreinte du 6ème Appel à Propositions de Financement de Projets COMCEC au début du mois de novembre. Après la fin de la période de soumission finale, la liste définitive des projets admis sera annoncée à la fin de janvier 2019 sur le site web du COMCEC.

CHAPITRE IV : 34ème RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

Le Comité de Suivi est l'un des organes du COMCEC qui étudie le progrès dans la mise en œuvre des programmes et des projets approuvés par les Sessions Ministérielles du COMCEC. Le Comité prépare également le projet de l'ordre du jour des Sessions du COMCEC. Le Comité de Suivi du COMCEC se réunit sur une base annuelle, en mai, dans la République de Turquie.

La 34ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC s'est tenue les 9 et 10 mai 2018 à Ankara, en Turquie, avec la participation des membres actuels du Comité de Suivi du COMCEC sous la présidence du vice-ministre du Développement de la République de Turquie, S.E. Yusuf COŞKUN.

S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a adressé un message aux participants à la Réunion. Dans son message, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN a souligné que le monde islamique traverse une période difficile et qu'il est témoin d'un certain nombre de développements qui façonneront l'avenir des pays membres. S.E. Le Président a souligné la nécessité pour le monde musulman de s'unir et de soutenir les personnes confrontées à des conflits tragiques et même au génocide. Le Président ERDOĞAN a également attiré l'attention du Comité sur la nécessité d'adopter des mesures structurelles et fondamentales susceptibles de contribuer à faire ressortir le potentiel commercial des pays islamiques. Le Président a souligné l'importance de la mise en œuvre du SPC-OCI et a invité les États Membres qui n'ont pas encore achevé les processus de ratification des accords du SPC-OCI à mener à bien les processus de ratification et ceux qui ont ratifié les accords à mettre à jour les listes de concessions.

Par ailleurs, le Comité a étudié le progrès de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et de ses mécanismes, notamment les Groupes de Travail et le Financement de Projets du COMCEC. En outre, le Comité a abordé les programmes, les projets et les activités à l'ordre du jour du COMCEC.

Le Comité a préparé une série de recommandations qu'il soumettra à la 34ème Session du COMCEC. Le Comité a également salué entre autre le Rapport d'Avancement soumis au Bureau de Coordination du COMCEC en soulignant particulièrement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, et a félicité les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Le Comité a également demandé aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la Stratégie.

Tous les rapports et documents soumis à la 34ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

CHAPITRE V : 32ème RÉUNION DU COMITÉ DE SESSION

Le Comité de Session qui regroupe les Institutions de l'OCI qui travaillent dans le domaine économique, se réunit en marge de chaque Session Ministérielle du COMCEC et chaque réunion du Comité de Suivi, afin d'étudier et de coordonner les activités et les programmes des institutions pertinentes de l'OCI. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC, les Institutions pertinentes de l'OCI, notamment le CICIA, le CIDC, le Groupe BID, SESRIC, INMPI et l'OAIA assistent aux Réunions du Comité de Session.

Dans ce contexte, et ne marge de la 34ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC, la 32ème Réunion du Comité de Session s'est déroulée le 8 mai 2018. Au cours de la Réunion, les Institutions de l'OCI ont discuté de leurs activités prévues, qui se conforment à la Stratégie du COMCEC et aux recommandations de politique du COMCEC. De plus, les rôles et responsabilités possibles des Institutions de l'OCI pour la mise en place de la section de coopération économique de l'OCI-2025 et pour encourager la coopération avec d'autres organisations régionales et internationales ont également été élaborés lors de la 32ème Réunion du Comité de Session.

En outre, le SESRIC a informé le Comité des résultats de «l'enquête de tendance sur les priorités en matière d'objectifs de développement durable des Pays Membres de l'OCI», qui ont été distribués aux Pays Membres conformément à la résolution pertinente de la 33ème Session du COMCEC. En conséquence, le SESRIC a indiqué que les résultats de l'enquête démontraient que les trois principaux domaines de priorité des Pays Membres parmi les ODD étaient les suivants :

- ODD-3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge,
- ODD-2 : En finir avec la faim, atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable,
- ODD-1 : Mettre fin à la pauvreté sous toutes des formes partout dans le monde.

À cet égard, le Comité a souligné que les Institutions de l'OCI devraient dûment tenir compte des besoins et des priorités des Pays Membres lors de la planification de leurs activités relatives aux ODD.

CHAPITRE V : 6ème RÉUNION ANNUELLE DES POINTS FOCAUX DU COMCEC

Depuis le lancement de la Stratégie du COMCEC en 2013, le BCC organise des réunions annuelles pour les points focaux afin de fournir une plate-forme régulière pour l'interaction entre le Secrétariat du COMCEC et les Pays Membres, avec pour objectif l'amélioration du travail global du COMCEC, ainsi que de la mise en œuvre des deux instruments de la Stratégie du COMCEC : Les Groupes de Travail et le Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC Ces réunions offrent l'opportunité aux pays membres de partager les commentaires et les observations concernant la mise en œuvre de ces instruments. Par le biais de ces rencontres interactives, la communication et la collaboration sont améliorées entre le BCC et les États Membres, ce qui entraine une meilleure réalisation des buts et des objectifs de la Stratégie. Ainsi, ces réunions ont été des rencontres importantes qui démontrent le caractère du COMCEC en tant qu'une organisation gérée pas ses membres.

Dans ce contexte, la 6ème Réunion Annuelle des Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC s'est tenue les 3-5 juin 2018 à Ankara. La Réunion a rassemblé les Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC et les Points Focaux Nationaux du COMCEC de 36 Pays Membres qui ont notifié leurs points focaux des Groupes de Travail du COMCEC.

Au cours de la réunion, les participants ont été informés des principales réalisations du COMCEC et de l'avancement dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC durant la période 2013-2018. À cet égard, le BCC a partagé quelques chiffres relatifs aux efforts déployés dans le cadre des GT, notamment l'enregistrement et le statut de participation des Pays Membres aux GT, le nombre de réunions et de publications du COMCEC, le niveau de couverture des domaines de production et les résultats attendus de la Stratégie dans ses six domaines de coopération, le nombre de pays ayant fait l'objet d'une analyse de cas.

De plus, au cours de la réunion, une table ronde a été organisée sur le thème «Des objectifs partagés aux actions concrètes : Mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC au niveau national ». Au cours des discussions en panel, trois Pays Membres, à savoir l'Indonésie, la Gambie et la Malaisie, ont partagé leurs expériences nationales en matière de mise en œuvre des Recommandations de Politique du COMCEC au niveau national. Les participants ont souligné que les Sessions Ministérielles du COMCEC pourraient être mieux utilisées pour obtenir le

soutien de haut niveau nécessaire à la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC.

En outre, il a été souligné que les Recommandations de Politique du COMCEC sont élaborées sur la base de formulations factuelles pouvant servir de base à plusieurs exemples de réussite dans les pays membres. Les Recommandations de Politique peuvent être portées à l'attention des décideurs planificateurs lors du processus de préparation des plans de développement nationaux/Stratégies Sectorielles et autres documents directeurs dans les Pays Membres afin de les insérer dans ces documents, le cas échéant.

En outre, lors de la prochaine session intitulée «Assurer la contribution active des Points Focaux aux activités du COMCEC», les participants se sont divisés en six groupes pour chaque domaine de coopération et ont discuté des moyens d'améliorer l'engagement des points focaux dans les activités du COMCEC. En conséquence, il a été souligné que les points focaux devraient être activement impliqués dans les travaux du COMCEC relatifs aux connaissances en transmettant en temps voulu les enquêtes, questionnaires et questions de politique relatifs à la recherche, ainsi qu'en fournissant des rétroactions sur les avant-projets des rapports de recherche.

De plus, les participants ont discuté et échangé leurs points de vue sur les thèmes des GT pour 2019-2021 pour chaque domaine de coopération. En conséquence, les points focaux ont identifié les thèmes du GT pour 2019-2021.

En marge de la Réunion, le Bureau de Coordination du COMCEC a organisé un programme de formation sur le Financement de Projets du COMCEC. Lors de la formation, les Points Focaux des GT du COMCEC ont eu l'opportunité de faire un exercice sur la préparation de projets.

CHAPITRE VI : PRÉPARATIONS POUR LA SESSION D'ÉCHANGE DE VUES

Les sessions d'échange de vues sont organisées régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. Les Ministres des Pays Membres de l'OCI ont l'occasion de discuter de leurs expériences nationales ainsi que des moyens de renforcer la coopération entre les Pays Membres sur un thème spécifique, défini lors de la Session Ministérielle précédente du COMCEC.

À cet égard, la 33ème session du COMCEC a défini le thème de l'Échange de Vues Ministériel de la 34ème Session du COMCEC comme suit : **«Facilitation du Commerce : Améliorer les Systèmes de Gestion des Risques Douaniers dans les États Membres**

de l'OCI» et a demandé au groupe de travail COMCEC sur le commerce, en coopération avec les institutions compétentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en informer la 34ème Session du COMCEC. À cet égard, la 11ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce (GTC) du COMCEC, tenue les 7 et 8 mars 2018 à Ankara, a été un événement préparatoire à ladite session.

De même, dans sa 11ème Réunion, le GTC a discuté des préparatifs concernant la Session d'Échange de Vues, et élaboré une liste de recommandations de politique à soumettre à la 34ème Session du COMCEC. Les détails des recommandations de politique qui seront soumises à la 34ème Session du COMCEC sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

De plus, au cours de la Session d'Échange de Vues, un discours liminaire sera prononcé lors de cette Session, par Dr Mohammad SAEED, Conseiller principal, Centre du commerce international (CCI)

CHAPITRE VII : ÉVÉNEMENTS EN MARGE DE LA 34ème SESSION DU COMCEC

En marge de la 34ème Session du COMCEC, un nombre de panels de haut niveau seront organisés sur différents aspects de facilitation qui est également un thème de la Session Ministérielle d'Échange de Vues. Dans ce contexte, et afin de sensibiliser à la question de facilitation et de discuter des moyens de résoudre ces défis auxquels font face les Pays Membres, cinq sessions spéciales seront organisées en marge de la 34ème Session du COMCEC. Ces sessions spéciales auront lieu le 29 novembre 2018 et étudieront les sujets suivants :

- Exploiter le Potentiel de la Facilitation du Commerce pour l'Intégration Régionale
- Défis de la Modernisation Douanière et Solutions Possibles
- Participation du Secteur Privé à la Facilitation du Commerce
- Faciliter le Commerce à l'Ère Numérique : Défis et Opportunités pour Renforcer le Commerce Électronique Transfrontalier
- Forum sur la Facilitation du Commerce

L'objectif principal de ces événements est d'appuyer les débats de la Session d'Échange de Vues avec différents aspects provenant des parties prenantes compétentes en facilitation du commerce. Les conférenciers des panneaux thématiques comporteront des dignitaires des États Membres, des représentants d'Institutions internationales et de

l'OCI, la société civile et des organisations du secteur privé, des groupes de réflexion et le milieu académique. Toutes les délégations des États Membres de l'OCI qui participent à la 34ème Session Ministérielle du COMCEC, ainsi que les représentatifs de la société civile, des médias, du milieu académique et du secteur privé sont attendus à ces événements.

L'événement en marge du «Financement de Projets du COMCEC : Expériences des propriétaires de projet »se tiendra également le 27 novembre 2018, en marge de la 34ème Session du COMCEC.

Plus d'informations concernant ces événements sont disponibles sur le site Web du COMCEC http://www.comcec.org